INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

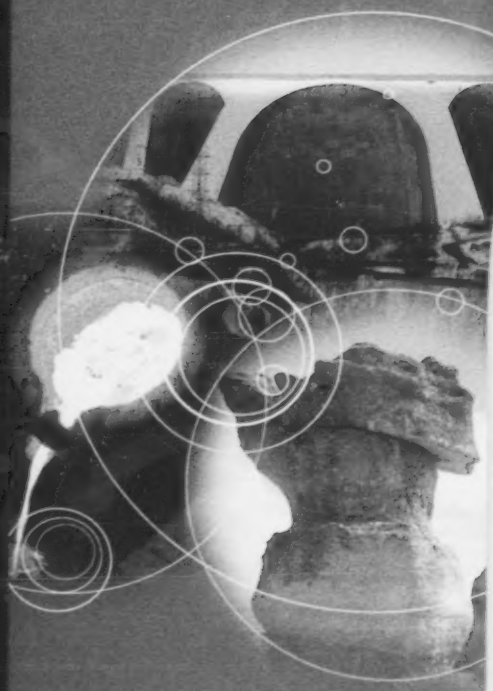

Bulletin statistique régional

Édition 2016

Côte-Nord

Québec

Équipe de rédaction :
Jean-Pierre Barrette
Marianne Bernier
Anne Binette Charbonneau
Sophie Brehain
Geneviève Caron
Stéphane Crespo
Marc-André Demers
Gaëtane Dubé
Jane-Hélène Gagnon
Marc-André Gauthier
Stéphane Ladouceur
Louis Madore
Guillaume Marchand
Marie-Hélène Provençal
Julie Rabemananjara

Avec l'assistance technique de :
Maxime Keith
Virginie Lachance
Danielle Laplante
Danny Sanfaçon

Révision linguistique : Esther Frève

Sous la coordination de : Marie-Hélène Provençal

Sous la direction de : Pierre Cauchon

Nos coordonnées :
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca
Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Le ***Bulletin statistique régional, édition 2016*** présente les statistiques les plus récentes au moment de sa publication. Pour des données actualisées, veuillez consulter le site Web de l'Institut à www.stat.gouv.qc.ca.

Crédits de la page frontispice :
© iStockphoto.com / Pierrette Guertin / Melissa King / Holly Kuchera, photographes

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4e trimestre 2016
ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Octobre 2016

Table des matières

Territoire et environnement 3

Démographie 5

Conditions de vie 8
Mesure du faible revenu 8
Revenu médian des familles 9

Marché du travail 11
Population active, emploi et chômage 11
Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi 13

Comptes économiques 16
Produit intérieur brut 16
Revenu disponible par habitant 19

Investissements et permis de bâtir 23
Investissements 23
Permis de bâtir 26

Mines 28

Santé 31

Éducation 33
Taux de diplomation aux études collégiales 33
Nombre de diplômés au baccalauréat 35

Culture et communications 38

Concepts et définitions 40

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible	g	Gramme
...	N'ayant pas lieu de figurer	kg	Kilogramme
–	Néant ou zéro	t	Tonne métrique
—	Données infime	hl	Hectolitre
p	Donnée provisoire	n	Nombre
r	Donnée révisée	$	En dollars
e	Donnée estimée	k	En milliers
F	Donnée peu fiable	M	En millions
x	Donnée confidentielle	G	En milliards

1. Territoire et environnement

La région de la Côte-Nord couvre une superficie en terre ferme de 236 502 km². Elle est composée de six municipalités régionales de comté (MRC) géographiques[1] : La Haute-Côte-Nord, Manicouagan, Sept-Rivières, Caniapiscau, Le Golfe-du-Saint-Laurent et Minganie, et regroupe 54 municipalités. Selon les données démographiques provisoires de 2015, la densité de la population nord-côtière est de 0,4 hab./km², ce qui la positionne à l'avant-dernier rang des régions administratives, devant le Nord-du-Québec et derrière l'Abitibi-Témiscamingue.

Aires protégées[2]

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) en collaboration avec la Direction des aires protégées du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Au 31 mars 2016, le réseau des aires protégées au Québec compte 4 464 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 155 571 km², ce qui représente 9,33 % de la superficie de la province.

Carte 1.1

Aires protégées, Côte-Nord, 2015

Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), *Registre des aires protégées au Québec*, mise à jour du 31 mars 2015.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.
2. Pour des précisions sur la définition des aires protégées voir la section Concepts et définitions à la fin de ce document.

Sur le territoire de la région de la Côte-Nord se trouvent, en totalité ou en partie, 750 aires protégées. Elles couvrent 25 079 km², soit 7,1 % de la superficie totale de la région. La majorité de la superficie classée en aires protégées de la Côte-Nord est constituée de 20 réserves de biodiversité projetées, contribuant à la protection de 13 956 km². Les plus importantes en superficie sont la réserve de la vallée de la rivière Natashquan (4 089 km²), la réserve des basses collines du lac Guernesé (2 022 km²) et la réserve du massif des lacs Belmont et Magpie (1 575 km²). La région comprend la réserve aquatique projetée de la rivière Moisie (3 945 km²) ainsi que la réserve aquatique projetée de Manicouagan (712 km²). Plusieurs habitats fauniques (250) et refuges biologiques (415) sont également situés en tout ou en partie dans la région de la Côte-Nord, pour une superficie totale de 2 251 km². La région comprend également une partie du parc marin du Saguenay-Saint-Laurent (plus de 398 km² sur les 1 246 km²). Ce parc a la particularité d'être géré conjointement par les gouvernements du Canada et du Québec, en association avec les intervenants du milieu.

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la Côte-Nord comptait 93 900 habitants au 1er juillet 2015, soit 1,1 % de la population du Québec. Elle arrive au 15e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, derrière l'Abitibi-Témiscamingue et tout juste devant la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. La Côte-Nord a vu son poids démographique diminuer légèrement au cours des dernières années; il était de 1,3 % en 2001.

Avec ses 35 500 habitants, la MRC de Sept-Rivières regroupe 38 % de la population de la région en 2015. Manicouagan suit de près avec 34 %. Cette part est de 12 % dans La Haute-Côte-Nord, de 7 % dans Minganie et de 5 % dans Le Golfe-du-Saint-Laurent. La MRC de Caniapiscau est la moins populeuse, ses 4 200 habitants représentant environ 4 % des Nord-Côtiers.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC de la Côte-Nord et ensemble du Québec, 2001-2015

	Population au 1er juillet				Taux d'accroissement annuel moyen[1]			Part	
	2001	2006	2011	2015p	2001-2006	2006-2011	2011-2015p	2001	2015p
	n				pour 1 000			%	
La Haute-Côte-Nord	13 133	12 352	11 607	11 187	– 12,3	– 12,4	– 9,2	13,2	11,9
Manicouagan	34 191	33 250	32 339	31 611	– 5,6	– 5,6	– 5,7	34,4	33,7
Sept-Rivières	35 381	35 012	35 628	35 466	– 2,1	3,5	– 1,1	35,6	37,8
Caniapiscau	4 241	3 996	4 298	4 173	– 11,9	14,6	– 7,4	4,3	4,4
Minganie	6 829	6 414	6 655	6 588	– 12,5	7,4	– 2,5	6,9	7,0
Le Golfe-du-Saint-Laurent	5 709	5 545	5 161	4 907	– 5,8	– 14,3	– 12,6	5,7	5,2
Côte-Nord	**99 484**	**96 569**	**95 688**	**93 932**	**– 5,9**	**– 1,8**	**– 4,6**	**100,0**	**100,0**
Ensemble du Québec	**7 396 415**	**7 631 873**	**8 007 656**	**8 263 600**	**6,3**	**9,6**	**7,9**	...	...

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.
Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2015.
Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2016), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La région de la Côte-Nord continue de voir sa population décliner. Selon les données provisoires, les effectifs se sont réduits à un taux annuel moyen de – 4,6 pour mille entre 2011 et 2015. Le rythme du déclin s'est accentué par rapport à la période 2006-2011 (– 1,8 pour mille), sans toutefois atteindre le niveau observé au cours de la période 2001-2006 (– 5,9 pour mille).

Selon les données provisoires, la Côte-Nord est la seule région, avec la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, où toutes les MRC comptent moins d'habitants en 2015 qu'en 2011. Le Golfe-du-Saint-Laurent (– 12,6 pour mille) affiche même la décroissance la plus rapide de toutes les MRC du Québec. La Haute-Côte-Nord, Caniapiscau et Manicouagan enregistrent également des pertes non négligeables (– 9 à – 6 pour mille), alors que dans Minganie (– 2,5 pour mille) et Sept-Rivières (– 1,1 pour mille), la décroissance est plus modeste. Soulignons que ces deux dernières MRC, de même que Caniapiscau, avaient plutôt connu une croissance démographique entre 2006 et 2011. Caniapiscau avait d'ailleurs enregistré la plus forte croissance de la région, avec un taux annuel moyen de 14,6 pour mille.

Les estimations démographiques : prudence avec les données provisoires

Les estimations de 2011 à 2015 sont basées sur les comptes du Recensement de 2011 et ne sont pas définitives : elles feront l'objet d'une révision à la suite du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population. Pour plus d'information sur la révision des estimations, veuillez consulter l'édition 2014 du Panorama des régions du Québec (p. 15-16).

Structure par âge et par sexe

Le poids démographique des jeunes de moins de 20 ans dans la région de la Côte-Nord est légèrement plus élevé que dans la plupart des autres régions du Québec. En 2015, leur part y est de 21,5 %, comparativement à 20,7 % dans l'ensemble du Québec. Les personnes âgées de 65 ans et plus (16,8 %) sont au contraire un peu moins nombreuses, toutes proportions gardées, qu'à l'échelle du Québec (17,6 %). Quant au poids des 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les individus d'âge actif, il est similaire (près de 62 %). Par contre, au sein de ce groupe, la région compte moins de 20-44 ans et davantage de 45-64 ans que ce qu'on observe au Québec (données non illustrées). Ainsi, malgré une plus forte part de jeunes et une plus faible part d'aînés, la moyenne d'âge de la population de la Côte-Nord (42,0 ans) est comparable à celle de l'ensemble de la population québécoise (41,7 ans).

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge, âge médian et âge moyen, MRC de la Côte-Nord et ensemble du Québec, 2015

	Groupe d'âge								Âge médian	Âge moyen
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus		
	n				%					
La Haute-Côte-Nord	11 187	1 909	6 804	2 474	100,0	17,1	60,8	22,1	50,4	46,4
Manicouagan	31 611	6 321	19 620	5 670	100,0	20,0	62,1	17,9	45,9	43,2
Sept-Rivières	35 466	8 057	21 845	5 564	100,0	22,7	61,6	15,7	41,5	40,7
Caniapiscau	4 173	1 274	2 757	142	100,0	30,5	66,1	3,4	31,9	32,4
Minganie	6 588	1 492	4 038	1 058	100,0	22,6	61,3	16,1	43,4	41,4
Le Golfe-du-Saint-Laurent	4 907	1 105	2 945	857	100,0	22,5	60,0	17,5	44,5	41,9
Côte-Nord	**93 932**	**20 158**	**58 009**	**15 765**	**100,0**	**21,5**	**61,8**	**16,8**	**43,8**	**42,0**
Ensemble du Québec	**8 263 600**	**1 713 859**	**5 097 226**	**1 452 515**	**100,0**	**20,7**	**61,7**	**17,6**	**41,9**	**41,7**

Note : Population au 1er juillet. Données provisoires.
Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2016), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Caniapiscau se démarque des autres MRC de la région, et même de l'ensemble du Québec, avec une population beaucoup plus jeune. En 2015, la moyenne d'âge de ses habitants est de 32,4 ans. Elle se distingue à la fois par la plus forte part d'individus d'âge actif (66,1%) et la plus faible proportion de personnes âgées (3,4 %) de toutes les MRC du Québec. L'importance des jeunes (30,5 %) est aussi à souligner. À l'opposé, l'âge moyen atteint jusqu'à 46,4 ans dans la MRC de La Haute-Côte-Nord, qui affiche la plus importante proportion d'aînés (22,1 %) et la plus faible proportion de jeunes (17,1 %) de la région. En position intermédiaire, Sept-Rivières, Minganie, Le Golfe-du-Saint-Laurent et Manicouagan affichent un âge moyen allant de 41 à 43 ans.

En fait de répartition par sexe, les hommes sont un peu plus nombreux que les femmes dans la région de la Côte-Nord, contrairement à ce qui s'observe dans l'ensemble du Québec. En 2015, on y compte 47 800 hommes contre 46 100 femmes. Bien qu'il naisse généralement plus de garçons que de filles, le rapport entre les sexes tend à s'inverser avec l'âge, principalement en raison de la surmortalité masculine. Dans la région comme dans l'ensemble du Québec, on trouve ainsi plus d'hommes que de femmes chez les 0-19 ans et chez les 20-64 ans, tandis que les femmes sont plus nombreuses chez les 65 ans et plus. Il en est de même dans presque toutes les MRC de la région. Soulignons que Caniapiscau se démarque en raison d'une part particulièrement importante d'hommes chez les 20-64 ans.

Tableau 2.3

Population selon le sexe et grand groupe d'âge, MRC de la Côte-Nord et ensemble du Québec, 2015

	Groupe d'âge							
	0-19		20-64		65 et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	n							
La Haute-Côte-Nord	959	950	3 480	3 324	1 225	1 249	5 664	5 523
Manicouagan	3 118	3 203	10 130	9 490	2 709	2 961	15 957	15 654
Sept-Rivières	4 111	3 946	11 303	10 542	2 709	2 855	18 123	17 343
Caniapiscau	648	626	1 509	1 248	67	75	2 224	1 949
Minganie	799	693	2 050	1 988	493	565	3 342	3 246
Le Golfe-du-Saint-Laurent	591	514	1 509	1 436	416	441	2 516	2 391
Côte-Nord	**10 226**	**9 932**	**29 981**	**28 028**	**7 619**	**8 146**	**47 826**	**46 106**
Ensemble du Québec	**875 758**	**838 101**	**2 578 146**	**2 519 080**	**651 616**	**800 899**	**4 105 520**	**4 158 080**

Note : Population au 1er juillet. Données provisoires.
Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2016), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Conditions de vie

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers de l'Agence de revenu du Canada. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu, ajusté après impôt, est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian, ajusté après impôt, de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2013, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de la Côte-Nord (7,5 %) que dans l'ensemble du Québec (8,2 %). De 2009 à 2013, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 2,2 points), tandis qu'il fléchit de 1,6 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2012 seulement, le taux est en stabilité, comparativement à une baisse de 0,1 point à l'échelle provinciale. C'est dans Le Golfe-du-Saint-Laurent que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (16,2 %). À l'inverse, La Haute-Côte-Nord affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (5,0 %). Au cours de la période 2009-2013, le taux de faible revenu des familles est en diminution dans toutes les MRC : Le Golfe-du-Saint-Laurent (– 3,0 points), Caniapiscau (– 3,0 points), La Haute-Côte-Nord (– 2,5 points), Minganie (– 2,4 points), Sept-Rivières (– 2,0 points), Manicouagan (– 1,9 point).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC de la Côte-Nord et ensemble du Québec, 2009-2013

	2009	2010	2011	2012	2013	Écart 2013-2009
			%			points de pourcentage
La Haute-Côte-Nord	7,5	6,6	5,9	5,0	5,0	– 2,5
Manicouagan	8,7	7,7	7,6	7,0	6,9	– 1,9
Sept-Rivières	9,1	7,7	7,0	6,8	7,1	– 2,0
Caniapiscau	12,6	12,3	12,1	11,2	9,6	– 3,0
Minganie	11,7	9,0	8,9	9,8	9,4	– 2,4
Le Golfe-du-Saint-Laurent	19,3	18,9	18,6	16,6	16,2	– 3,0
Côte-Nord	**9,7**	**8,5**	**8,1**	**7,5**	**7,5**	**– 2,2**
Ensemble du Québec	**9,8**	**9,3**	**8,8**	**8,3**	**8,2**	**– 1,6**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2013, ce taux est 9,6 fois plus élevé pour les familles monoparentales (29,8 %) que pour les couples (3,1 %). Entre 2009 et 2013, le taux diminue de 5,9 points pour les familles monoparentales, comparativement à une baisse de 1,3 point pour les couples. C'est Le Golfe-du-Saint-Laurent qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2013 (46,9 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à La Haute-Côte-Nord (16,7 %). Toujours en 2013, on dénombre dans la région 2 070 familles à faible revenu, dont 1 360 sont monoparentales et 710 sont des couples.

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Côte-Nord, 2009-2013

	2009	2010	2011	2012	2013	Écart 2013-2009
	%					points de pourcentage
Taux de faible revenu des familles	**9,7**	**8,5**	**8,1**	**7,5**	**7,5**	**– 2,2**
Famille comptant un couple	**4,4**	**3,7**	**3,4**	**3,1**	**3,1**	**– 1,3**
Sans enfants	3,5	3,0	2,7	2,4	2,5	– 0,9
Avec 1 enfant	4,2	3,4	3,2	2,7	2,8	– 1,5
Avec 2 enfants	4,2	3,6	3,0	2,8	2,6	– 1,6
Avec 3 enfants et plus	11,7	8,8	9,4	8,7	8,8	– 2,9
Famille monoparentale	**35,7**	**32,1**	**31,6**	**30,1**	**29,8**	**– 5,9**
Avec 1 enfant	29,8	27,0	26,8	26,1	26,0	– 3,8
Avec 2 enfants	39,8	33,6	33,1	29,9	30,7	– 9,1
Avec 3 enfants et plus	58,9	57,1	53,7	50,9	47,3	– 11,7

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2012 à 2013, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple, exprimé en dollars constants, augmente de 1,2 % dans la région de la Côte-Nord. Cette augmentation est moins élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 1,8 %). On constate que toutes les MRC profitent d'une croissance réelle : Caniapiscau (+ 3,3 %), Le Golfe-du-Saint-Laurent (+ 3,2 %), Sept-Rivières (+ 1,7 %), Manicouagan (+ 1,0 %), Minganie (+ 0,5 %), La Haute-Côte-Nord (+ 0,2 %). Aussi, la région est en avance par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2013, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple s'établit à 77 150 $, comparativement à 67 140 $ au Québec. En 2013, le revenu médian parmi les couples est supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans les MRC suivantes : Manicouagan (75 800 $), Sept-Rivières (82 930 $), Caniapiscau (114 720 $), Minganie (79 120 $).

Tableau 3.2.1

Revenu médian après impôt des familles comptant un couple, MRC de la Côte-Nord et ensemble du Québec, 2012-2013

	2012	2013	Variation 2013/2012
	$ constants de 2013		%
La Haute-Côte-Nord	61 213	61 360	0,2
Manicouagan	75 025	75 800	1,0
Sept-Rivières	81 553	82 930	1,7
Caniapiscau	111 061	114 720	3,3
Minganie	78 702	79 120	0,5
Le Golfe-du-Saint-Laurent	61 475	63 470	3,2
Côte-Nord	**76 214**	**77 150**	**1,2**
Ensemble du Québec	**65 938**	**67 140**	**1,8**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Quant au revenu médian après impôt des familles monoparentales, il augmente de 2,1 %, et d'ailleurs cette hausse est moins élevée que celle enregistrée à l'échelle du Québec (+ 2,2 %). Une croissance réelle est observée entre ces deux années dans les MRC de Mingamie (+ 5,5 %), de La Haute-Côte-Nord (+ 5,0 %), de Caniapiscau (+ 2,7 %), de Manicouagan (+ 1,3 %) et de Sept-Rivières (+ 0,3 %). À l'inverse, une décroissance réelle est constatée dans la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent (– 0,7 %). Mais encore, la région tire de l'arrière par rapport à l'ensemble du Québec, car en 2013 le revenu médian après impôt des familles monoparentales y est de 38 450 $, contre 41 050 $ pour le Québec. Toutes les MRC de la région enregistrent en 2013 un revenu inférieur à celui de l'ensemble du Québec.

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt des familles monoparentales, MRC de la Côte-Nord et ensemble du Québec, 2012-2013

	2012	2013	Variation 2013/2012
	$ constants de 2013		%
La Haute-Côte-Nord	37 810	39 710	5,0
Manicouagan	37 981	38 490	1,3
Sept-Rivières	39 663	39 770	0,3
Caniapiscau	37 749	38 750	2,7
Minganie	34 243	36 120	5,5
Le Golfe-du-Saint-Laurent	28 591	28 400	– 0,7
Côte-Nord	**37 669**	**38 450**	**2,1**
Ensemble du Québec	**40 147**	**41 050**	**2,2**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Population active, emploi et chômage

par Marc-André Demers[1], Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Note méthodologique

Les données présentées dans cette section sont des estimations tirées de l'*Enquête sur la population active* (EPA) et fondées sur un échantillon. Les estimations régionales sont sujettes à une plus grande variabilité que les tendances observées sur des territoires plus grands (provincial, national). En outre, les estimations se caractérisent également par une variabilité d'autant plus importante lorsqu'elles sont ventilées selon le sexe, l'âge, les industries, etc.

Dans cette section, les périodes utilisées sont 2005-2015. Des coefficients de variation (CV) approximatifs ont été produits à partir du modèle élaboré par Statistique Canada dans son *Guide de l'Enquête sur la population active* (numéro au catalogue 71-543-G, section 7 : *Qualité des données*) pour les données de l'emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le secteur d'activité. L'approche utilisée étant prudente, les CV calculés tendent à être surestimés. Pour les autres données, les CV fournis par Statistique Canada ont été utilisés. Des tests statistiques ont été réalisés avec un niveau de confiance de 95 %, afin de vérifier si les différences étaient significatives. Seules les variations statistiquement significatives sont présentées dans l'analyse.

Il est à noter que les données régionales de l'EPA portent sur le lieu de résidence des personnes en emploi et non pas sur le lieu de travail.

Dans le regroupement des régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec, on compte environ 51 000 emplois en 2015; par rapport à 2005, le niveau d'emploi a peu changé. Le taux d'emploi s'établit à 55,1 % en 2015; en 2005, il était de 59,3 %.

Au cours des dix dernières années, l'emploi à temps plein et celui à temps partiel ont peu varié. La part de ce dernier dans l'emploi total s'établit à 17,0 % en 2015.

Par ailleurs, entre 2005 et 2015, aucune variation significative de l'emploi ne s'observe lorsqu'on analyse selon le sexe, le groupe d'âge ou le secteur d'activité.

La région compte environ 56 000 personnes actives sur le marché du travail en 2015. Le taux d'activité, qui se fixait à 64,5 % en 2005, s'établit à 61,0 % en 2015. Par ailleurs, le taux de chômage, qui s'élève à 9,8 % en 2015, est supérieur à celui de l'ensemble du Québec (7,6 %). En 2005, la région (8,2 %) affichait le même taux que pour l'ensemble du Québec (8,2 %).

1. Avec la collaboration de Julie Rabemananjara.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Côte-Nord et Nord-du-Québec, et ensemble du Québec, 2005, 2014 et 2015

	Côte-Nord et Nord-du-Québec				Ensemble du Québec	
	2005	2014	2015	Écart 2015-2005	2005	2015
	k					
Population active	58,7	53,6	56,1	– 2,6	4 038,0	4 434,2
Emploi	54,0	48,9	50,6	– 3,4	3705,5	4 097,0
Régime de travail						
Emploi à temps plein	46,2	40,6	42,0	– 4,2	3 032,3	3 290,3
Emploi à temps partiel	7,7	8,3	8,6	0,9	673,2	806,7
Groupe d'âge						
15-29 ans	11,6	10,8	11,7	0,1	948,3	973,5
30 ans et plus	42,4	38,1	38,9	– 3,5	2 757,2	3 123,5
Sexe						
Hommes	30,4	25,4	26,5	– 3,9	1 972,6	2 136,8
Femmes	23,5	23,6	24,1	0,6	1 732,9	1 960,2
Secteur d'activités						
Secteur des biens	18,3	11,2	14,2	– 4,1	925,8	837,0
Secteur des services	35,7	37,7	36,4	0,7	2 779,7	3 260,0
Chômeurs	4,8	4,7	5,5	0,7	332,5	337,2
	%			Écart (points de %)	%	
Taux d'activité	64,5	58,2	61,0	– 3,5	65,6	64,8
Taux de chômage	8,2	8,8	9,8	1,6	8,2	7,6††
Taux d'emploi	59,3	53,1	55,1	– 4,2	60,2	59,9
Part de l'emploi à temps partiel	14,3	17,0	17,0	2,7	18,2	19,7

†† Différence significative au seuil de 5 % entre la région et l'ensemble du Québec.
Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4.2 Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Cette section donne un aperçu de la situation du marché du travail dans les municipalités régionales de cornté (MRC) de la Côte-Nord en 2014, de son évolution par rapport à 2013 et des principales disparités observées entre les MRC. Les données sont analysées sous l'angle de trois indicateurs : le nombre et le taux de travailleurs ainsi que le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans. Pour plus d'explications sur ces concepts, le lecteur est invité à consulter la section Concepts et définitions, à la fin de ce bulletin.

Les indicateurs présentés dans cette section ont été développés par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) à partir des statistiques fiscales des particuliers de Revenu Québec. À cet égard, ces données ne peuvent pas être comparées à celles de la section précédente de ce chapitre consacré au marche du travail. Ces dernières proviennent de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, réalisée par échantillonnage auprès des ménages, ce qui les rend sujettes à des variations qui ne permettent pas une ventilation à une échelle aussi fine que celle des MRC. Les données de l'ISQ, analysées dans les lignes qui suivent, sont extraites de renseignements fiscaux contenus dans les déclarations de revenus des particuliers. Elles ne se prêtent donc pas aux erreurs d'échantillonnage et sont suffisamment précises pour une analyse par MRC.

Il est à noter que la méthode de calcul a été améliorée afin de produire des estimations plus précises. Pour des explications détaillées sur la méthodologie et la révision de la méthode d'estimation du nombre et taux de travailleurs ainsi que du revenu d'emploi, veuillez consulter l'édition parue en avril 2016 du Bulletin Flash. Évolution du marché du travail dans les MRC, produit par l'ISQ (p. 8-11).

Nombre de travailleurs

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25 à 64 ans s'élève à 37 217 dans la région nord-côtière en 2014, en baisse de 2,6 % par rapport à l'année précédente. À l'intérieur de la région, la situation du marché du travail évolue de façon contrastée. Dans les six MRC que compte la Côte-Nord, le nombre de travailleurs est en baisse, mais à des degrés variables. C'est la MRC de Manicouagan qui enregistre la plus forte diminution (– 4,0 %), suivie de Sept-Rivières (– 2,2 %). À l'opposé, la Minganie est celle qui affiche la plus faible décroissance (– 0,8 %). Dans tous les territoires supralocaux, le repli affecte principalement les hommes.

Taux de travailleurs

En 2014, le taux de travailleurs décroît dans trois MRC de la Côte-Nord, à savoir Manicouagan, Sept-Rivières et Minganie. Dans les autres MRC, il augmente légèrement, soit de 0,7 point de pourcentage dans Le Golfe-du-Saint-Laurent, 0,3 point dans La Haute-Côte-Nord et 0,2 point dans Caniapiscau. Grâce à un taux de 85,2 %, le taux le plus élevé de toutes les MRC du Québec, cette dernière domine largement le classement. Avec Sept-Rivières (76,3 %), il s'agit des deux seules MRC de la région où le taux de travailleurs est supérieur à celui du Québec (75,9 %). En revanche, Le Golfe-du-Saint-Laurent demeure la MRC qui présente le taux le plus faible, 61,3 %.

Par ailleurs, en 2014, le taux de travailleurs des hommes est supérieur à celui des femmes dans toutes les MRC de la Côte-Nord, mais les écarts sont très variables. C'est dans Caniapiscau que la différence est la plus marquée entre le taux de travailleurs des femmes et celui des hommes, soit 12,3 points de pourcentage à l'avantage de ces derniers. En contrepartie, la Minganie de distingue par le peu de différence observée entre le taux de travailleurs masculins et celui des femmes. Entre 2009 et 2014, la disparité entre les hommes et les femmes, au chapitre du taux de travailleurs, s'est estompée dans quatre MRC de la région, notamment dans Manicouagan et Caniapiscau. À l'inverse, elle s'est amplifiée dans Minganie et Le Golfe-du-Saint-Laurent.

Revenu d'emploi médian

Dans la région nord-côtière, le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans a reculé de 0,2 % pour s'établir à 41 475 $ en 2014. Cette baisse du revenu d'emploi n'affecte qu'un seul territoire supralocal, Manicouagan (– 3,5 %), et ce sont principalement les hommes qui en sont touchés (– 8,3 %). À l'inverse, tous les autres territoires supralocaux de la région connaissent une croissance, bien qu'à des degrés divers. Les hausses les plus fortes sont notées dans Le Golfe-du-Saint-Laurent (+ 6,8 %) et Caniapiscau (+ 5,4 %).

En 2014, la MRC de Caniapiscau arrive en tête dans la région avec un revenu d'emploi médian de 84 362 $, ce qui représente le revenu d'emploi le plus élevé de l'ensemble du Québec. Elle est suivie de loin par Sept-Rivières (47 525 $) et Manicouagan (40 486 $). Par contraste, Le Golfe-du-Saint-Laurent continue de présenter le plus bas revenu médian de la région (26 218 $), soit le troisième plus faible du Québec.

Dans tous les territoires supralocaux de la région, le revenu d'emploi médian des hommes est supérieur à celui des femmes. L'écart entre les revenus selon le sexe varie considérablement d'une MRC à l'autre, bien qu'elles accusent presque toutes des écarts plus importants que celui enregistré à l'échelle du Québec (21,5 %). C'est dans Caniapiscau que la différence est la plus marquée. Dans cette MRC, les femmes gagnent 67,5 %[1] de moins que les hommes. Les écarts sont également prononcés dans La Haute-Côte-Nord (46,3 %), Sept-Rivières (44,6 %), Manicouagan (37,8 %) et Minganie (36,6 %). Seul Le Golfe-du-Saint-Laurent (21,1 %) affiche un écart inférieur à celui de l'ensemble du Québec (21,5 %). Entre 2009 et 2014, la disparité entre le revenu des hommes et celui des femmes s'est approfondie dans quatre MRC de la région, en particulier dans Le Golfe-du-Saint-Laurent où l'écart s'est creusé de 9,1 %. Toutefois, dans Manicouagan et Caniapiscau, la différence a sensiblement diminué.

1. L'écart entre les sexes est défini ici comme la différence entre le revenu d'emploi médian des hommes et celui des femmes, divisée par le revenu d'emploi médian des hommes. Il est exprimé en pourcentage.

Tableau 4.2.1

Nombre, taux et revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC[1] de la Côte-Nord et ensemble du Québec, 2013 et 2014

MRC	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
	2013r	2014p	Variation 2014-2013	2013r	2014p	Écart 2014-2013	2013r	2014p	Variation 2014/2013
	n		%	%		points de pourcentage	$		%
La Haute-Côte-Nord	4 050	3 987	– 1,6	64,4	64,7	0,3	30 087	31 204	3,7
Hommes	2 205	2 140	– 2,9	68,1	67,4	– 0,7	40 546	40 705	0,4
Femmes	1 845	1 847	0,1	60,6	62,0	1,4	21 317	21 862	2,6
Manicouagan	12 781	12 269	– 4,0	72,2	70,6	– 1,6	41 952	40 486	– 3,5
Hommes	6 774	6 343	– 6,4	74,8	71,8	– 3,0	56 602	51 925	– 8,3
Femmes	6 007	5 926	– 1,3	69,4	69,4	0,0	31 547	32 296	2,4
Sept-Rivières	15 094	14 766	– 2,2	77,0	76,3	– 0,7	46 680	47 525	1,8
Hommes	8 188	7 946	– 3,0	80,7	79,5	– 1,2	64 396	64 485	0,1
Femmes	6 906	6 820	– 1,2	73,0	72,9	– 0,1	34 608	35 694	3,1
Caniapiscau	1 982	1 945	– 1,9	85,0	85,2	0,2	80 024	84 362	5,4
Hommes	1 161	1 109	– 4,5	91,6	90,9	– 0,7	111 197	120 921	8,7
Femmes	821	836	1,8	77,2	78,6	1,4	37 864	39 315	3,8
Minganie	2 643	2 623	– 0,8	68,3	67,7	– 0,6	36 585	36 651	0,2
Hommes	1 358	1 346	– 0,9	68,7	68,1	– 0,6	46 907	47 283	0,8
Femmes	1 285	1 277	– 0,6	68,0	67,4	– 0,6	28 607	29 975	4,8
Le Golfe-du-Saint-Laurent	1 651	1 627	– 1,5	60,6	61,3	0,7	24 559	26 218	6,8
Hommes	804	781	– 2,9	59,5	59,8	0,3	26 869	29 443	9,6
Femmes	847	846	– 0,1	61,7	62,8	1,1	21 662	23 228	7,2
Côte-Nord	**38 201**	**37 217**	**– 2,6**	**72,7**	**72,0**	**– 0,7**	**41 549**	**41 475**	**– 0,2**
Hommes	20 490	19 665	– 4,0	75,8	74,2	– 1,6	55 869	54 407	– 2,6
Femmes	17 711	17 552	– 0,9	69,5	69,7	0,2	30 955	31 931	3,2
Ensemble du Québec	**3 298 262**	**3 317 660**	**0,6**	**75,7**	**75,9**	**0,2**	**37 794**	**38 723**	**2,5**
Hommes	1 699 326	1 706 569	0,4	77,9	77,9	0,0	42 637	43 755	2,6
Femmes	1 598 936	1 611 091	0,8	73,5	73,8	0,3	33 450	34 342	2,7

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

La région administrative de la Côte-Nord enregistre un PIB de 7,2 G$ en 2014, ce qui constitue une part de 2,1 % du PIB de l'ensemble du Québec. La région figure donc au 13e rang parmi les régions du Québec, tout juste entre l'Abitibi-Témiscamingue (2,0 %) et la Mauricie (2,5 %).

La Côte-Nord enregistre une baisse de 3,1 % relativement à l'année précédente. Il s'agit d'une deuxième baisse consécutive, ce qui n'empêche pas la région d'afficher un taux de croissance annuel moyen de 5,2 % entre 2007 et 2014. Dans l'ensemble du Québec, le PIB s'élève de 2,3 % en 2014 et son taux de croissance annuel moyen est de 2,6 % sur la même période.

Produit intérieur brut par industrie

Le secteur des biens, particulièrement l'industrie de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière et de l'extraction de pétrole et de gaz, domine la région de la Côte-Nord avec un PIB de 4,8 G$ en 2014, ce qui représente 66,4 % du PIB régional. Ce secteur recule de 5,7 % pour une deuxième année consécutive, alors que les industries du secteur des services, dont la production se chiffre à 2,4 G$, augmentent de 2,3 %. Au cours des sept dernières années, le taux de croissance annuel moyen du secteur des biens (+ 5,9 %) dépasse toutefois celui des services (+ 3,7 %). Dans l'ensemble du Québec, les secteurs des biens et des services augmentent tous les deux de 2,3 % en 2014, et leur taux de croissance annuel moyen est de 1,5 % pour le premier et de 3,1 % pour le second.

La diminution du secteur des biens (– 5,7 %) découle en grande partie du recul de l'industrie de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière et de l'extraction de pétrole et de gaz (– 1,1 %), en baisse pour une troisième année consécutive. Cette industrie enregistre toutefois une croissance annuelle moyenne de 7,6 % entre 2007 et 2014. La construction, une autre base économique de la Côte-Nord, fléchit également de 20,6 % en 2014, après de fortes augmentations au cours des dernières années. Du côté des autres bases économiques, on remarque une importante hausse de l'industrie de la pêche, de la chasse et du piégeage (+ 59,8 %) et une chute dans l'industrie de la foresterie et de l'exploitation forestière (– 14,7 %). En outre, les services publics, une industrie-clé régionale, croît de 4,4 %, tandis que le groupe de la fabrication affiche un rebond de 2,5 % en 2014.

Les résultats sont variables au sein des industries du secteur des services dans cette région. Certaines affichent de fortes hausses, notamment les services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement (+ 10,7 %), le commerce de gros (+ 9,3 %) et les autres services, sauf les administrations publiques (+ 6,9 %). À l'inverse, les services professionnels, scientifiques et techniques et l'industrie des arts, des spectacles et des loisirs reculent de 10,1 % et de 4,5 %. Le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers occupe la part la plus importante parmi les industries du secteur (5,8 % du PIB régional). Sa production croît de 3,3 % en 2014, soit un taux comparable à celui qu'enregistre l'ensemble du Québec (+ 3,4 %). Enfin, trois industries correspondent à des bases économiques dans le secteur des services : l'hébergement et les services de restauration, les administrations publiques et l'industrie du transport et de l'entreposage augmentent respectivement de 5,2 %, de 1,8 % et de 1,5 % en 2014.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industrie, Côte-Nord, 2007, 2013 et 2014

	2007r	2013er	2014e	Part de l'industrie en 2014	Taux de croissance annuel moyen 2014/2007	Variation 2014/2013
	k$			%		
Ensemble des industries	**5 035 933**	**7 395 954**	**7 163 128**	**100,0**	**5,2**	**– 3,1**
Secteur de production de biens	**3 172 314**	**5 040 821**	**4 753 342**	**66,4**	**5,9**	**– 5,7**
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	111 053	81 313	82 167	1,1	– 4,2	1,1
Cultures agricoles et élevage	23 499	15 050	20 769	0,3	– 1,7	38,0
Foresterie et exploitation forestière	54 278	34 258	29 216	0,4	– 8,5	– 14,7
Pêche, chasse et piégeage	15 545	13 056	20 868	0,3	4,3	59,8
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	17 732	18 950	11 313	0,2	– 6,2	– 40,3
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	1 066 404	1 795 592	1 775 864	24,8	7,6	– 1,1
Services publics	575 468	688 550	718 576	10,0	3,2	4,4
Construction	272 302	1 557 160	1 235 894	17,3	24,1	– 20,6
Fabrication	1 147 086	918 207	940 839	13,1	– 2,8	2,5
Fabrication d'aliments	x	x	x	...	...	...
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	x	x	...	...	...
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	36 936	28 962	29 669	0,4	– 3,1	2,4
Fabrication du papier	x	x	x	...	...	...
Impression et activités connexes de soutien	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits minéraux non métalliques	x	6 007	7 643	0,1	...	27,2
Première transformation des métaux	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	x	31 548	33 520	0,5	...	6,3
Fabrication de machines	x	24 077	27 587	0,4	...	14,6
Fabrication de produits informatiques et électroniques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel de transport	x	x	x	...	...	...
Fabrication de meubles et de produits connexes	x	x	x	...	...	...
Activités diverses de fabrication	x	x	x	...	...	...
Secteur des services	**1 863 620**	**2 355 133**	**2 409 787**	**33,6**	**3,7**	**2,3**
Commerce de gros	68 629	87 755	95 896	1,3	4,9	9,3
Commerce de détail	175 276	210 373	210 024	2,9	2,6	– 0,2
Transport et entreposage	273 832	298 062	302 606	4,2	1,4	1,5
Industrie de l'information et industrie culturelle	42 686	43 910	43 845	0,6	0,4	– 0,1
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	302 877	403 552	417 016	5,8	4,7	3,3
Services professionnels, scientifiques et techniques	58 294	87 081	78 320	1,1	4,3	– 10,1
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	65 828	137 386	152 023	2,1	12,7	10,7
Services d'enseignement	196 848	227 986	225 043	3,1	1,9	– 1,3
Soins de santé et assistance sociale	300 426	303 911	312 920	4,4	0,6	3,0
Arts, spectacles et loisirs	8 551	10 126	9 671	0,1	1,8	– 4,5
Hébergement et services de restauration	91 484	98 893	104 005	1,5	1,8	5,2
Autres services, sauf les administrations publiques	45 493	81 221	86 848	1,2	9,7	6,9
Administrations publiques	233 396	364 877	371 570	5,2	6,9	1,8

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. La Côte-Nord présente un PIB par habitant de 75 279 $ en 2014, soit le deuxième plus élevé au Québec derrière celui du Nord-du-Québec (86 619 $). Le PIB par habitant de la région recule toutefois de 2,7 %, soit un taux moindre que la baisse du PIB sur la Côte-Nord (– 3,1 %). À titre indicatif, le PIB par habitant dans l'ensemble du Québec se chiffre à 41 482 $, ce qui constitue une hausse de 1,5 % relativement à l'année précédente.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2014

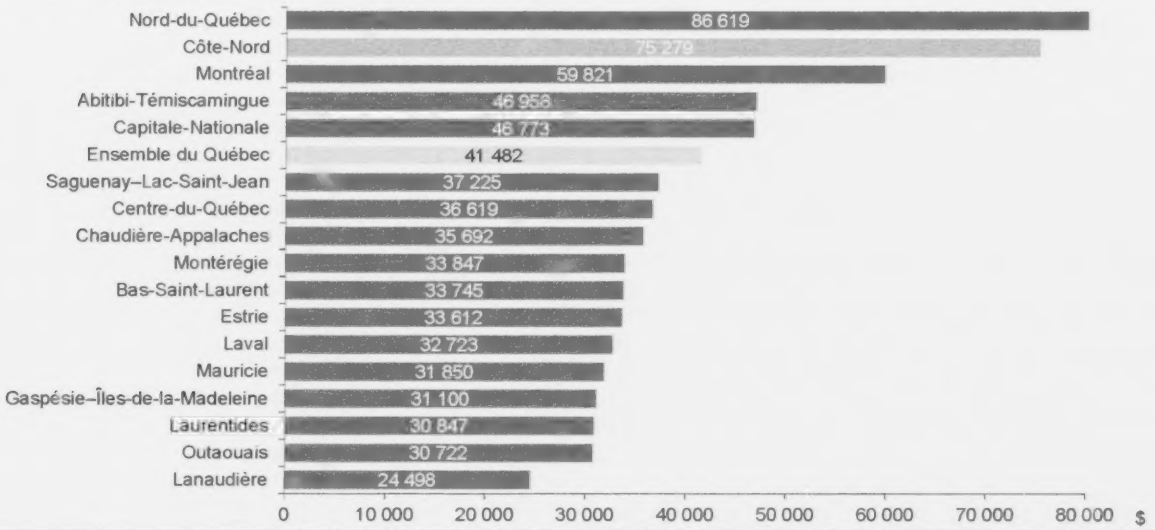

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Selon les données provisoires de 2014, la Côte-Nord est la seule région administrative, avec l'Outaouais, à subir une diminution du revenu disponible par habitant en regard de 2013. Il s'agit pour cette région riche en ressources minérales de tout un contraste par rapport aux hausses marquées enregistrées au tournant des années 2010. Ce repli est attribuable, en bonne partie, au fléchissement de la rémunération des salariés, principale composante du revenu disponible.

Après s'être hissée en tête des régions administratives en 2012 et en 2013, la Côte-Nord glisse au troisième rang en 2014, en raison d'un revenu disponible de 26 917 $ par habitant. Au Québec, le revenu disponible s'établit à 26 046 $ par habitant, soit exactement 871 $ de moins que sur la Côte-Nord.

Tableau 5.2.1

Comparaison du revenu disponible par habitant et de ses principales composantes, Côte-Nord et ensemble du Québec, 2014

	Côte-Nord	Ensemble du Québec	Écart de la région par rapport au Québec
		$/hab.	
Revenu primaire	**33 044**	**31 537**	**1 507**
Rémunération des salariés	29 218	24 790	4 428
Revenu mixte net	2 138	3 513	– 1 375
Revenu agricole net	-13	71	– 85
Revenu non agricole net	1 011	1 743	– 732
Revenu de location	1 140	1 698	– 558
Revenu net de la propriété	1 688	3 234	– 1 546
Plus :			
Transferts courants reçus	**8 604**	**8 235**	**369**
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	43	107	– 63
Des sociétés financières	2 156	2 175	– 19
Des administrations publiques	6 400	5 890	510
Administration fédérale	3 211	2 600	612
Administration provinciale	1 698	1 776	– 77
Administrations autochtones	70	5	65
Régime de rentes du Québec et Régime de pensions du Canada	1 421	1 509	– 89
Des non-résidents	5	63	– 59
Moins:			
Transferts courants payés	**14 731**	**13 726**	**1 005**
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	338	377	– 39
Aux sociétés financières	4 387	3 944	443
Aux administrations publiques	9 996	9 259	737
Impôts directs des particuliers	6 708	6 082	625
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 715	2 628	87
Autres transferts courants aux administrations publiques	573	548	25
Aux non-résidents	11	146	– 135
Égal :			
Revenu disponible	**26 917**	**26 046**	**871**

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Revenu primaire

L'avance de la région sur l'ensemble du Québec provient essentiellement du revenu primaire, soit celui que tirent les particuliers de leur participation à l'activité économique du fait de leur travail, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. La majeure partie du revenu primaire est constituée de la rémunération des salariés, laquelle comprend les salaires et traitements ainsi que les cotisations des employeurs aux régimes de l'assurance sociale et aux régimes de retraite à prestations et à cotisations déterminées. En 2014, la rémunération des salariés de la Côte-Nord (29 218 $) demeure au-dessus de celle de l'ensemble de la province (24 790 $). Les salaires particulièrement élevés versés dans le secteur minier et les services publics sont les principaux facteurs qui expliquent un tel niveau de rémunération dans la région.

Le revenu mixte net, deuxième composante en importance du revenu primaire, est toutefois moins élevé sur la Côte-Nord (2 138 $) que dans l'ensemble du Québec (3 513 $). Cette composante englobe le revenu net de location ainsi que le revenu net des entreprises non constituées en société et dans lequel sont comptabilisées indissociablement la rémunération des travailleurs indépendants et la rétribution de leur capital.

En ce qui concerne le revenu net de la propriété, soit la différence entre les revenus de placement reçus et payés par les particuliers, il demeure moins élevé dans la région (1 688 $) qu'au Québec (3 234 $). Soulignons que parmi les 17 régions administratives, seule Montréal présente un revenu net de la propriété par habitant supérieur à celui du Québec.

Transferts courants reçus

Le revenu primaire ne représente pas la seule source de revenus des particuliers. Ceux-ci reçoivent également des revenus sous forme de transfert en provenance des administrations publiques, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des non-résidents. Ces deux dernières composantes du revenu disponible représentent toutefois une source de revenus relativement négligeable pour les particuliers.

Figure 5.2.1

Transferts gouvernementaux par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2014

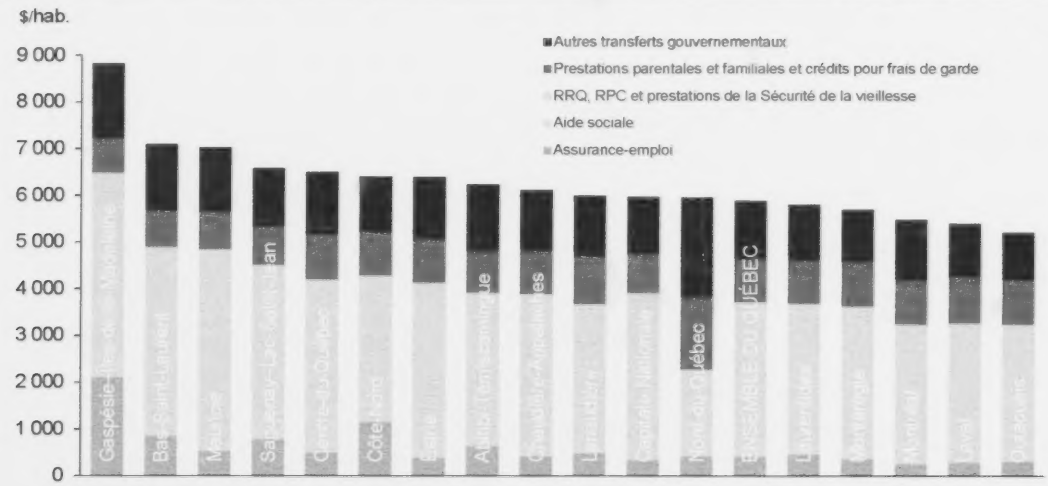

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec et Statistique Canada.

Tant dans la région qu'au Québec, ce sont les transferts en provenance des administrations publiques qui se taillent la part du lion parmi les transferts courants reçus par les particuliers. En 2014, les différents paliers de gouvernement ont versé à eux seuls, en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables 6 400 $ par habitant dans la région comparativement à 5 890 $ au Québec. La Côte-Nord reçoit davantage en transferts gouvernementaux, car ses résidents ont davantage recours aux prestations d'assurance-emploi comparativement à ceux de l'ensemble du Québec. Notons également que les indemnisations versées aux accidentés du travail sont particulièrement importantes sur la Côte-Nord.

Les transferts en provenance des sociétés financières représentent, quant à eux, la deuxième plus grande composante des transferts courants reçus. Ils correspondent aux prestations reçues des régimes de retraite des employeurs à prestations déterminées et à cotisations déterminées. En 2014, les transferts des sociétés financières sont à peine moins élevés sur la Côte-Nord (2 156 $) que dans l'ensemble de la province (2 175 $). Notons cependant qu'en raison du vieillissement de la population, les transferts des sociétés financières sont l'une des composantes du revenu disponible qui a augmenté le plus fortement au cours des dernières années dans la région.

Transferts courants payés

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu les transferts que paient les particuliers aux administrations publiques, aux sociétés financières, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. Le revenu disponible représente ainsi le montant qui reste à la disposition des particuliers pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne.

En raison d'un revenu plus élevé, les transferts payés par les particuliers aux gouvernements sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts, sont demeurés plus importants sur la Côte-Nord (9 996 $) que dans l'ensemble du Québec (9 259 $). D'ailleurs, la part du revenu consacrée aux transferts payés par les résidents de la région aux administrations publiques a augmenté légèrement entre 2010 et 2014.

Par ailleurs, dans le but de se conformer aux dernières normes internationales en matière de comptabilité macroéconomique, les cotisations payées par les employés à un régime de retraite à prestations déterminées et à cotisations déterminées sont désormais déduites du revenu et sont considérées comme des transferts courants versés par les particuliers aux sociétés financières. Ces cotisations doivent être soustraites du revenu, puisque l'adhésion des employés à ces deux types de régime de retraite est obligatoire lorsqu'ils sont offerts par l'employeur. En 2014, les résidents de la Côte-Nord ont cotisé, en moyenne, 4 387 $ à un régime de retraite d'un employeur, soit un niveau supérieur à celui observé dans l'ensemble du Québec (3 944 $).

Évolution du revenu disponible dans les MRC

À l'intérieur de la région, le revenu disponible par habitant évolue de façon contrastée. Des six MRC que compte la Côte-Nord, la moitié affiche une croissance en 2014. La MRC du Golfe-du-Saint-Laurent est celle qui enregistre la hausse la plus marquée (+ 2,6 %). En revanche, le revenu disponible par habitant diminue dans Manicouagan (– 3,0 %), Minganie (– 1,0 %) et Caniapiscau (– 0,1 %). Il s'agit pour ce dernier territoire supralocal d'une troisième baisse annuelle consécutive.

La région de la Côte-Nord continue d'être marquée par de fortes disparités de revenu. À preuve, la différence de revenu est de plus de 11 800 $ entre la MRC affichant le revenu disponible le plus élevé, Caniapiscau (34 725 $), et celle présentant le revenu le plus faible, Le Golfe-du-Saint-Laurent (22 852 $). Néanmoins, l'écart de revenu tend à s'estomper depuis les trois dernières années entre ces deux territoires supralocaux.

Tableau 5.2.2

Revenu disponible par habitant, MRC de la Côte-Nord et ensemble du Québec, 2010-2014

	2010[r]	2011[r]	2012[r]	2013[r]	2014[p]	Variation 2014/2013	Taux de croissance annuel moyen 2014/2010
	$/hab.					%	
La Haute-Côte-Nord	20 875	21 653	22 845	23 147	23 509	1,6	3,0
Manicouagan	23 636	24 274	25 400	25 810	25 031	– 3,0	1,4
Sept-Rivières	25 720	26 463	28 171	28 609	29 052	1,5	3,1
Caniapiscau	33 286	35 435	34 842	34 757	34 725	– 0,1	1,1
Minganie	24 910	26 285	27 759	28 534	28 248	– 1,0	3,2
Le Golfe-du-Saint-Laurent	17 822	18 439	21 634	22 264	22 852	2,6	6,4
Côte-Nord	**24 251**	**25 098**	**26 525**	**26 956**	**26 917**	**– 0,1**	**2,6**
Ensemble du Québec	**23 738**	**24 393**	**25 156**	**25 666**	**26 046**	**1,5**	**2,3**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

D'ailleurs, les résidents de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent sont encore ceux qui reçoivent le plus en transferts courants des administrations publiques. En 2014, ils ont reçu, en moyenne, plus de 8 200 $ en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse, du Régime des rentes du Québec (RRQ) et de l'assurance-emploi sont les principaux transferts reçus dans ce territoire supralocal. À l'inverse, c'est dans Caniapiscau (3 816 $) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas dans la région.

6. Investissements et permis de bâtir

par Guillaume Marchand, Direction des statistiques économiques

6.1 Investissements

L'*Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations : réelles, provisoires, perspectives* de Statistique Canada a connu un remaniement majeur qui affecte la disponibilité et la présentation des données à partir de l'année de référence 2013. **Les composantes du logement, des logiciels et de la prospection pétrolière, minière et gazière ne sont plus incluses dans le total des dépenses en immobilisation.** Les logiciels et la prospection pétrolière, minière et gazière sont dorénavant classés comme produits de propriété intellectuelle (et non plus comme machines et matériel) et sont diffusés distinctement sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec. De plus, les données ne sont plus ajustées pour répondre au concept de formation brute de capital fixe selon la comptabilité nationale. Enfin, depuis l'année de référence 2013, les compagnies détenant des contrats de crédit-bail ne déclarent plus la valeur de ces dépenses.

Pour l'ensemble du Québec, les données historiques des dépenses en immobilisation ont été estimées à nouveau pour la période 2006 à 2012 à l'aide d'une technique d'extrapolation rétrospective, rendant impossible la comparaison de ces données avec les anciennes séries de données. Les schémas de confidentialité ont été réutilisés sur les nouvelles estimations.

Au moment de la rédaction du présent chapitre, les données sur les dépenses en immobilisation par région administrative étaient disponibles uniquement pour les années 2006 à 2015. Elles correspondent aux données équivalentes sur l'ensemble du Québec diffusées par Statistique Canada en juillet 2015. Aux fins de cohérence, la présente analyse exclut la mise à jour des données de 2014 à 2016 sur l'ensemble du Québec diffusées par Statistique Canada en avril 2016.

Toutes les données sont exprimées aux prix courants, c'est-à-dire sans correction pour l'inflation.

Investissements

Selon les prévisions déclarées par les entreprises pour 2015, les investissements dans la région de la Côte-Nord devraient atteindre 2,3 G$, en baisse de 15,6 %, suivant un recul de 33,4 % en 2014 et un gain de 4,4 % en 2013. La valeur en 2015 constitue le plus faible niveau depuis 2010. La région représenterait ainsi 6,1 % du total québécois (37,3 G$). La décroissance annuelle de la région contraste avec l'augmentation dans l'ensemble du Québec en 2015 (+ 2,7 %). En 2015, la Côte-Nord arrive au 15e rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la variation annuelle.

Industries productrices de biens

Les industries productrices de biens, qui comptent pour 63,5 % de l'investissement régional, sont en déclin de 21,1 % en 2015, pour atteindre 1,5 G$, à la suite du recul de 46,4 % en 2014 et du gain de 5,4 % en 2013. La valeur en 2015 constitue le plus faible niveau depuis 2010. La décroissance en 2015 de l'investissement de la région dans ces industries est plus prononcée que celle de l'ensemble du Québec (– 0,5 %). En valeur, la part de la région égale 10,1 % de l'ensemble du Québec (14,3 G$). En 2015, l'investissement de ces industries se concentre dans le secteur des services publics (1,2 G$), soit 81,0 % du total des industries productrices de biens et 51,4 % du total régional.

Industries productrices de services

L'investissement dans les industries productrices de services, représentant 36,5 % de l'investissement régional, est en baisse de 3,9 % en 2015 et se chiffre à 837,0 M$, à la suite du gain de 36,2 % en 2014 et du recul de 0,4 % en 2013. La décroissance en 2015 de l'investissement de la région dans ces industries contraste avec l'augmentation dans l'ensemble du Québec (+ 4,8 %). En valeur, la part de la région égale 3,6 % de l'ensemble du Québec (23,0 G$). Les services d'enseignement et les administrations publiques dominent, avec des investissements prévus de 325,0 M$ et 274,3 M$ respectivement en 2015, soit 38,8 % et 32,8 % du total des industries productrices de services et respectivement 14,2 % et 12,0 % du total régional.

Secteur privé et secteur public

Le secteur privé, qui représente 20,8 % de l'investissement total, est en déclin de 13,8 % en 2015, pour s'élever à 477,7 M$, soit un troisième recul consécutif à la suite de ceux de 71,1 % en 2014 et de 9,5 % en 2013. La valeur en 2015 constitue le plus faible niveau depuis 2008. La décroissance en 2015 est plus prononcée que celle de l'ensemble du Québec (– 2,4 %). La région de la Côte-Nord représente 2,6 % du secteur privé québécois (18,1 G$). Les investissements publics affichent pour la première fois depuis 2007 un déclin de 16,1 % en 2015, pour s'établir à 1,8 G$, à la suite d'une relative stabilité en 2014 et de l'augmentation de 21,0 % en 2013. La décroissance en 2015 contraste avec la progression de la moyenne québécoise (+ 8,0 %). La Côte-Nord accapare 9,4 % des investissements publics au Québec (19,2 G$).

Enfin, la construction compte pour 85,8 % des intentions d'investissement en 2015 et le matériel et l'outillage pour 14,2 %.

Tableau 6.1.1

Dépenses en immobilisation par industrie[1], par secteur et actif, Côte-Nord, 2011-2015

Industrie (SCIAN[1]), secteur et actif	2011	2012	2013	2014[p]	2015[pe]	Variation 2015/2014	Part relative dans la région (2015)	Part relative dans le Québec (2015)
	M$					%		
Industries productrices de biens	2 012,1	3 262,1	3 437,0	1 843,9	1 454,2	– 21,1	63,5	10,1
Agriculture, foresterie, pêche et chasse[2]	4,2	5,3	6,5	6,5	7,4	13,0	0,3	1,1
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	841,5	1 539,2	1 639,3	300,8	197,6	– 34,3	8,6	8,6
Services publics	1 024,1	1 502,0	1 675,4	1 454,1	1 177,9	– 19,0	51,4	19,1
Construction	15,0	52,5	10,3	10,3	30,4	194,8	1,3	2,8
Fabrication	127,4	163,2	105,6	72,2	41,0	– 43,3	1,8	1,0
Industries productrices de services	423,3	641,3	639,1	870,5	837,0	– 3,9	36,5	3,6
Commerce de gros	4,4	5,2	7,1	5,3	6,1	16,3	0,3	0,9
Commerce de détail	9,2	12,1	F	11,1	10,7	– 3,4	0,5	0,9
Transport et entreposage	73,6	x	220,5	168,1	159,7	– 4,9	7,0	5,1
Industrie de l'information et industrie culturelle	8,7	8,2	12,0	7,8	7,2	– 7,3	0,3	0,5
Finance et assurances[3]	23,4	25,2	x	2,9	2,3	– 21,9	0,1	0,7
Services immobiliers et services de location et de location à bail	10,3	x	12,1	11,2	7,1	– 36,5	0,3	0,4
Services professionnels scientifiques et techniques	4,7	3,5	2,9	4,4	2,8	– 36,1	0,1	0,8
Gestion de sociétés et d'entreprises	0,1	0,1	x	0,6	0,5	– 9,3	0,0	0,9
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	4,0	12,1	x	3,2	2,2	– 31,0	0,1	1,2
Services d'enseignement	36,9	67,5	68,7	363,8	325,0	– 10,7	14,2	15,8
Soins de santé et assistance sociale	16,1	19,3	x	33,0	29,6	– 10,3	1,3	1,3
Arts, spectacles et loisirs	1,6	1,1	2,6	2,5	1,8	– 26,6	0,1	0,6
Services d'hébergement et de restauration	7,7	7,0	F	5,2	6,1	16,5	0,3	0,8
Autres services (sauf les administrations publiques)[4]	3,0	7,0	x	1,3	1,4	3,4	0,1	1,1
Administrations publiques[5]	219,6	249,7	268,1	250,1	274,3	9,7	12,0	3,2
Secteur privé	1 135,4	2 118,9	1 916,6	554,1	477,7	– 13,8	20,8	2,6
Secteur public	1 300,1	1 784,5	2 159,4	2 160,3	1 813,5	– 16,1	79,2	9,4
Construction	1 825,7	3 033,9	3 340,5	2 413,7	1 966,4	– 18,5	85,8	8,2
Matériel et outillage	609,7	869,5	735,5	300,7	324,8	8,0	14,2	2,4
Total	**2 435,4**	**3 903,4**	**4 076,0**	**2 714,4**	**2 291,2**	**– 15,6**	**100,0**	**6,1**

p : provisoires; pe : perspectives.

1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord*.
2. Les dépenses en immobilisation pour la chasse et le piégeage sont exclues du total pour cette catégorie.
3. À compter de l'année de 2013, les organismes de chaque secteur devaient déclarer leurs dépenses en immobilisation relatives aux contrats de crédit-bail. Auparavant, les organismes détenant le contrat de crédit-bail devaient déclarer la valeur de ces dépenses. Par conséquent, les données 2013 et subséquentes du secteur de la finance et des assurances (52) ne sont pas comparables avec les années précédentes.
4. Les dépenses en immobilisation pour le sous-secteur 814 « Ménages privés » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.
5. Les dépenses en immobilisation pour les sous-secteurs 914 « Administrations publiques autochtones » et 919 « Organismes publics internationaux et autres organismes publics extra-territoriaux » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

Sources : Institut de la statistique du Québec.
Statistique Canada, *Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations : réelles, provisoires, perspectives* (EDIR).

6.2 Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région de la Côte-Nord atteint 121,8 M$ en 2015, en baisse de 29,1 % par rapport à 2014. La décroissance s'observe dans les secteurs institutionnel (– 48,6 %), commercial (– 33,8 %) et résidentiel (– 22,0 %), alors que le secteur industriel est en hausse (+ 93,6 %).

Figure 6.2.1

Valeur des permis de bâtir résidentiels, Côte-Nord, 1999-2015

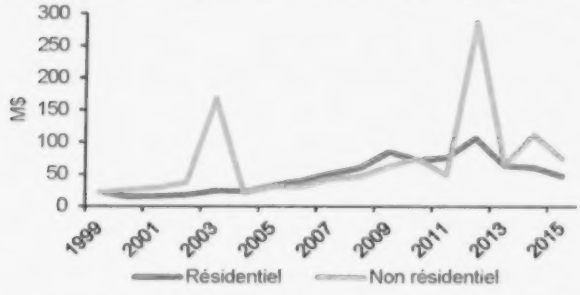

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 6.2.2

Valeur des permis de bâtir non résidentiels selon le type de construction, Côte-Nord, 1999-2015

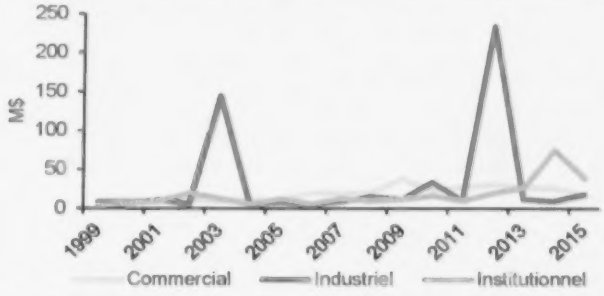

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Secteur résidentiel

La valeur des permis de bâtir dans le secteur résidentiel de la région de la Côte-Nord se chiffre à 47,3 M$, ce qui se situe en dessous de la moyenne des quatre dernières années (76,3 M$). Toutes les MRC de la région affichent une valeur inférieure à la moyenne de 2011-2014. La municipalité de Sept-Îles (12,3 M$, moyenne 2011-2014 : 33,2 M$), dans la MRC des Sept-Rivières, montre sa plus faible valeur depuis 2005.

Nombre d'unités de logement

Les municipalités de la région de la Côte-Nord ont autorisé la création de 107 nouveaux logements en 2015, comparativement à 195 en 2014 (– 45,1 %). Le nombre de logements est en baisse de 33,3 % dans la MRC de La Haute-Côte-Nord pour atteindre 16. Il y a peu de changements dans la MRC de Manicouagan avec 28 logements (moyenne 2011-2014 : 22). Dans la MRC de Minganie, la municipalité de Havre-Saint-Pierre compte 29 nouveaux logements. Ce résultat est largement inférieur au sommet de 114 logements observé en 2012. Dans la MRC de Sept-Rivières, la municipalité de Sept-Îles est en forte baisse (– 81,7 %) avec seulement 21 logements en 2015 (moyenne 2011-2014 : 125).

Figure 6.2.3

Unités de logement, Côte-Nord, 1999-2015

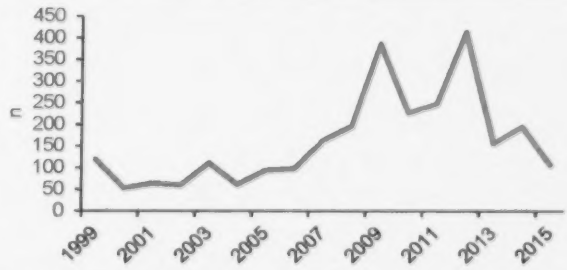

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.2.1

Nombre d'unités de logement, MRC de la Côte-Nord et ensemble du Québec, 2011-2015

	2011	2012	2013	2014	2015	Moyenne 2011-2014
			n			
La Haute-Côte-Nord[1]	20	12	21	24	16	19
Manicouagan[1]	18	14	27	27	28	22
Sept-Rivières	166	273	82	129	34	163
Caniapiscau[2]	0	0	0	0	0	0
Minganie[1]	44	114	26	15	29	50
Le Golfe-du-Saint-Laurent[2]	0	0	0	0	0	0
Côte-Nord[1]	**248**	**413**	**156**	**195**	**107**	**253**
Ensemble du Québec	**53 890**	**51 262**	**42 493**	**41 300**	**38 485**	**47 236**

1. La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente entre 50 % et 90 % de la population totale du territoire donné.
2. La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente moins de 50 % de la population totale du territoire donné.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2015.
Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Secteurs non résidentiels

Le secteur commercial de la région de la Côte-Nord s'établit à 17,5 M$ en 2015, ce qui est passablement inférieur à sa moyenne 2011-2014 (28,0 M$). Cela est principalement attribuable à la municipalité de Sept-Îles, dans la MRC des Sept-Rivières, qui présente sa plus faible valeur depuis 2008 (6,4 M$, moyenne 2011-2014 : 14,2 M$).

En ce qui concerne le secteur industriel, la valeur de 18,3 M$ en 2015 est bien inférieure à la moyenne des quatre dernières années (66,6 M$). Seule la municipalité de Tadoussac, dans la MRC de La Haute-Côte-Nord, se démarque en 2015 en affichant une croissance (1,2 M$, moyenne 2011-2014 : 0 $).

La valeur des permis de bâtir dans le secteur institutionnel atteint 38,7 M$ en 2015, ce qui est au-dessus de la moyenne 2011-2014 (33,1 M$). En particulier, la municipalité de Havre-Saint-Pierre, dans la MRC de Minganie, connaît une forte croissance en 2015 (4,9 M$, moyenne 2011-2014 : 1,5 M$).

Tableau 6.2.2

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC de la Côte-Nord et ensemble du Québec, 2015

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k$	Moyenne 2011-2014	k$	Moyenne 2011-2014	k$	Moyenne 2011-2014	k$	Moyenne 2011-2014
La Haute-Côte-Nord[1]	4 803	5 098	775	2 117	1 497	245	606	1 382
Manicouagan[1]	17 653	18 241	10 083	7 826	8 626	55 602	9 013	6 040
Sept-Rivières	17 909	44 366	6 408	17 022	1 949	10 563	24 139	24 121
Caniapiscau[2]	0	0	0	0	0	0	0	0
Minganie[1]	6 933	8 601	263	1 069	6 202	154	4 930	1 510
Le Golfe-du-Saint-Laurent[2]	0	0	0	0	0	0	0	0
Côte-Nord[1]	**47 298**	**76 305**	**17 529**	**28 034**	**18 274**	**66 564**	**38 688**	**33 052**
Ensemble du Québec	**8 407 366**	**9 516 289**	**2 779 009**	**3 112 015**	**1 024 530**	**1 090 805**	**1 633 419**	**1 977 537**

1. La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente entre 50 % et 90 % de la population totale du territoire donné.
2. La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente moins de 50 % de la population totale du territoire donné.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2015.
Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Mines

par Louis Madore et Geneviève Caron, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Investissement minier

Le secteur minier joue un rôle important dans l'économie de la Côte-Nord. Avec des dépenses de 580 M$ en 2015, la Côte-Nord occupe le troisième rang des régions administratives en termes d'investissement minier, accaparant 25,2 % de l'investissement minier total du Québec. La région, durement touchée par la baisse du prix du fer, a vu ses dépenses en investissement minier diminuer de 30,7 % par rapport à 2014.

Production minérale

La Côte-Nord occupe aussi le troisième rang des régions administratives pour la valeur des livraisons minérales en 2015. Celle-ci atteint 1,3 G$, soit 17,6 % de la valeur totale des livraisons minérales québécoises. Il s'agit d'une diminution importante de la valeur des livraisons de 45,9 % par rapport à 2014.

En 2015, la Côte-Nord comptait trois installations minières en exploitation, soit la mine du Mont Wright et la fosse de Fire Lake d'où est extrait du minerai de fer, l'usine de bouletage de minerai de fer de Port-Cartier ainsi que la mine de fer, titane et ilménite du lac Tio. De ces installations sont extraits le minerai de fer et l'ilménite. C'est en décembre 2014 que la mine de fer du lac Bloom, alors propriété de Cliffs Natural Resources, a cessé ses opérations minières et au début de 2015 que les dernières livraisons minérales ont été effectuées. Les installations minières du lac Bloom, nouvellement acquises par Champion Iron, sont actuellement en mode de surveillance et entretien, en prévision d'une reprise des opérations. De la pierre, du sable et du gravier, de la silice ainsi que de la tourbe sont extraits de sites d'extraction de substances minérales de surface présents sur la Côte-Nord.

L'économie du secteur minier s'articule autour de deux pôles, soit l'investissement minier et la production minérale.

L'investissement minier comprend les dépenses en travaux pour l'aménagement d'un site minier et pour le renouvellement des réserves de minerai. Sont également incluses les dépenses pour la construction d'infrastructures et l'acquisition d'équipement et de machinerie liés au complexe minier ainsi que l'ensemble des dépenses en travaux d'exploration et de mise en valeur d'un gîte minéral.

La production minérale provient de mines et de plusieurs sites d'extraction de substances minérales de surface (carrières, sablières et tourbières). De plus, les fonderies et affineries produisent des substances accessoires lors du processus de traitement du minerai.

Ce document présente les données finales de 2014 ainsi que les données provisoires de 2015. Il présente également les intentions d'investissement exprimées par les compagnies minières ainsi que les prévisions exprimées par les exploitants miniers pour 2016.

La valeur des livraisons est estimée en fonction des prix courants des métaux pour l'année de l'enquête ou selon les évaluations fournies par les producteurs miniers.

Figure 7.1

Répartition de l'investissement minier, régions administratives, 2015

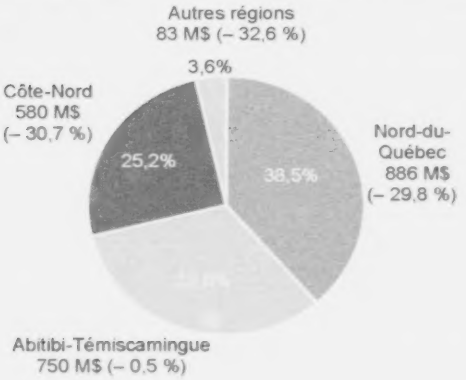

Ensemble du Québec 2015 : 2 299 M$ (– 22,7 %)

(+ – %) : Variation par rapport à 2014

Source : Institut de la statistique du Québec, *Relevé des dépenses d'exploration minière, de mise en valeur et d'aménagement des complexes miniers.*

Figure 7.2

Répartition des livraisons minérales, régions administratives, 2015

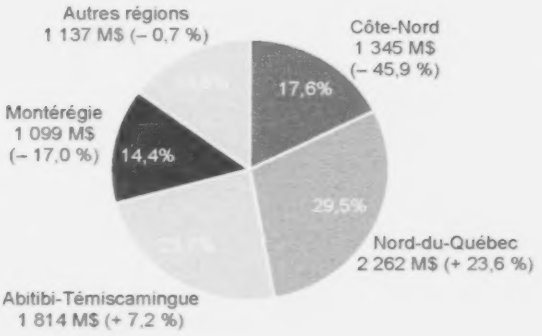

Ensemble du Québec 2015 : 7 656 M$ (– 9,7 %)

(+ – %) : Variation par rapport à 2014

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières.*

Tableau 7.1

Mines en exploitation et fermée, Côte-Nord, 2015

Nom de la mine	Propriétaire	Substance(s) principale(s)	Substance(s) secondaire(s)
	En exploitation		
Mont Wright	ArcelorMittal Exploitation Minière Canada	Minerai de fer	-
Fire Lake	ArcelorMittal Exploitation Minière Canada	Minerai de fer	-
Lac Tio	Rio Tinto Fer et Titane	Ilménite	-
	Fermée		
Lac Bloom	Champion Iron	Minerai de fer	-

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières.*

Selon les prévisions exprimées par les sociétés minières en exploitation sur la Côte-Nord, au prix des substances minérales de 2015, la valeur des livraisons devrait s'établir à 1,0 G$ en 2016, en baisse de 23,0 % par rapport à 2015.

L'emploi dans le secteur minier

En 2015, sur la Côte-Nord, le secteur minier comptait 2 799 emplois en équivalent personne-année, une diminution de 664 emplois (– 19,2 %) par rapport à 2014. La Côte-Nord pourvoit 17,6 % des 15 934 emplois miniers pour l'ensemble du Québec, occupant à cet égard le quatrième rang des régions administratives. La grande majorité (87,7 %) des emplois miniers sur la Côte-Nord est attribuable à l'extraction du minerai de fer.

Le salaire annuel moyen payé pour un emploi minier sur la Côte-Nord était de 155 778 $ en 2015. Il est à noter que, sur la Côte-Nord, les sociétés minières ont réduit leurs activités ou fermé leurs installations et des montants forfaitaires ont été versés aux employés mis à pied. Ces montants influencent à la hausse les salaires et les heures payés en 2015. Enfin, la somme des salaires versés par l'industrie minière sur la Côte-Nord s'élevait à 436 M$ en 2015, en baisse de 20 M$ (– 4,5 %) par rapport à 2014.

Tableau 7.2

Emploi et salaire annuel moyen, régions administratives et ensemble du Québec, 2014-2015[1]

	Personne-année			Salaire annuel moyen		
	2014	2015	Variation 2015/2014	2014	2015	Variation 2015/2014
	n		%	$		%
Abitibi-Témiscamingue	3 866	3 420	– 11,5	99 242	109 482	10,3
Nord-du-Québec	2 880	3 015	4,7	120 861	115 692	– 4,3
Montérégie	2 987	2 836	– 5,1	80 090	79 652	– 0,5
Côte-Nord	3 463	2 799	– 19,2	131 806	155 778	18,2
Autres régions	3 898	3 271	– 16,1	67 054	71 533	6,7
Forage au diamant (ensemble du Québec)[2]	593	593	–	63 803	63 803	–
Le Québec	**17 687**	**15 934**	**– 9,9**	**97 622**	**103 990**	**6,5**

1. 2014 : données finales; 2015 : données provisoires.
2. Montant non disponible pour les données provisoires de 2015, imputé du *Relevé annuel sur les opérations de forage au diamant*, 2014.
Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*.

8. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé dans cette section est celui des régions sociosanitaires, telles qu'elles ont été délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Par ailleurs, l'analyse dans cette section présente un portrait statistique de l'offre de services dans le système de santé au Québec en s'appuyant sur les données relatives au personnel de la santé.

En 2014, dans la région de la Côte-Nord, le nombre de médecins s'établit à 239, soit un ratio de 2,5 médecins pour 1 000 habitants[1]. La région se positionne ainsi au septième rang pour ce qui est du nombre de médecins pour 1 000 habitants. Au Québec, on compte 2,3 médecins pour 1 000 habitants.

Figure 8.1

Nombre de médecins pour 1 000 habitants, selon la catégorie, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2014

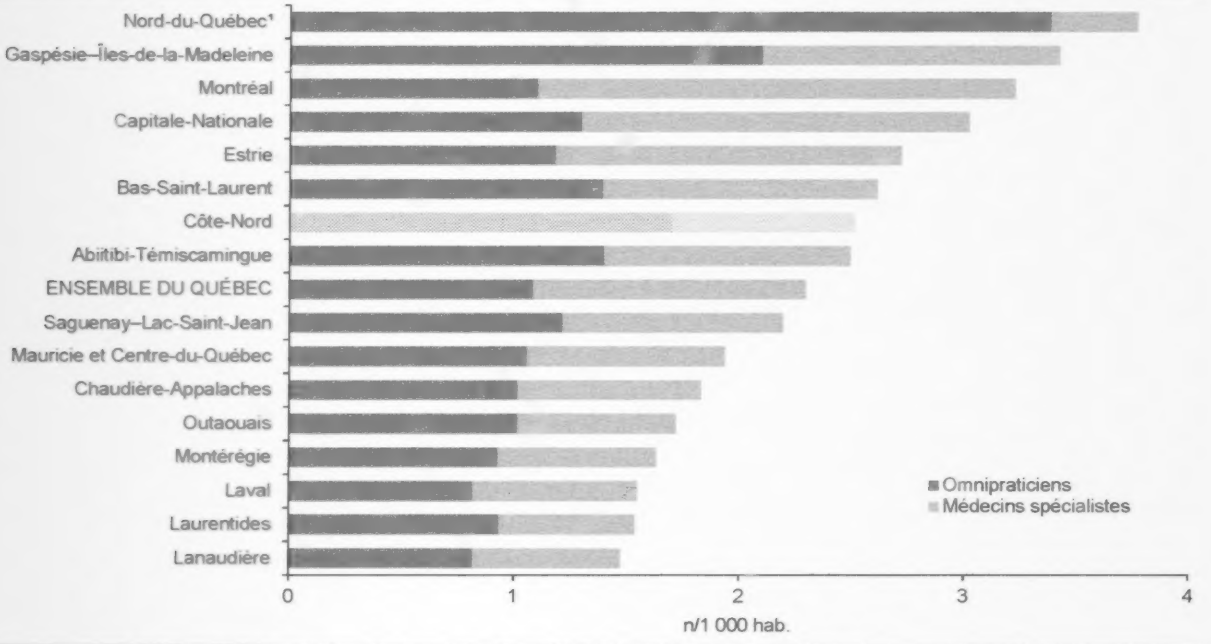

1. Comprenant les trois régions sociosanitaires : Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James.
Note : Le ratio correspond au nombre de médecins inscrits à la RAMQ divisé par la population totale du territoire au 1er juillet.
Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, 2016.

Par rapport à 2010, le nombre de médecins a augmenté de 4,4 % dans la région nord-côtière. Au Québec, le nombre de médecins s'est accru de 10,5 % au cours de cette période, ce qui porte l'effectif à 18 857. L'accroissement du nombre de médecins dans la région concerne principalement les omnipraticiens (+ 5,2 %), le nombre de spécialistes en 2014 dépassant de peu celui de 2010 (2,7 %). Au Québec, les spécialistes (+ 12,0 %) plus que les omnipraticiens (+ 8,9 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 10,5 %).

1. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations.

Tableau 8.1

Nombre de médecins, région sociosanitaire de la Côte-Nord et ensemble du Québec, 2010 et 2014

	Nombre de médecins[1]			Nombre pour 1 000 personnes[2]		
	2010	2014	Variation 2014/2010	2010	2014	Écart 2014-2010
	n		%	n pour 1 000 habitants		points pour 1 000
Côte-Nord	**229**	**239**	**4,4**	**2,40**	**2,51**	**0,11**
Omnipraticiens	154	162	5,2	1,61	1,70	0,09
Spécialistes	75	77	2,7	0,79	0,81	0,02
Ensemble du Québec	**17 067**	**18 857**	**10,5**	**2,15**	**2,30**	**0,14**
Omnipraticiens	8 180	8 906	8,9	1,03	1,08	0,05
Spécialistes	8 887	9 951	12,0	1,12	1,21	0,09

1. Dans les statistiques, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Le ratio correspond au nombre de médecins inscrits à la RAMQ divisé par la population totale du territoire au 1er juillet.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, 2016.

Pour ce qui est du personnel infirmier, la région est desservie, en 2014-2015, par un effectif de 1 289 personnes travaillant dans le réseau de la santé et des services sociaux, ce qui représente une augmentation de 2,7 % par rapport à 2010-2011. Cette croissance se reflète dans toutes les catégories du personnel infirmier, à l'exception des infirmières (– 13,5 %), mais principalement chez les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 40,6 %) et les infirmières auxiliaires (+ 21,0 %).

Tableau 8.2

Efectif du réseau de la santé et des services sociaux selon certaines catégories du personnel infirmier[1], région sociosanitaire de la Côte-Nord et ensemble du Québec, 2010-2011 à 2014-2015[2]

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	Variation 2014-2015/ 2010-2011
			n			%
Côte-Nord	**1 255**	**1 210**	**1 231**	**1 253**	**1 289**	**2,7**
Infirmières	577	536	529	503	499	– 13,5
Infirmières cliniciennes et praticiennes	128	134	146	166	180	40,6
Infirmières auxiliaires	200	198	219	230	242	21,0
Préposées aux bénéficiaires	350	342	337	354	368	5,1
Nombre pour 1 000 habitants[3]	13,14	12,65	12,88	13,11	13,55	3,1
Ensemble du Québec	**107 698**	**109 629**	**111 285**	**112 973**	**113 342**	**5,2**
Infirmières	35 670	35 275	35 114	35 011	33 805	– 5,2
Infirmières cliniciennes et praticiennes	16 513	17 581	18 355	19 474	21 431	29,8
Infirmières auxiliaires	16 863	17 630	18 303	18 655	18 616	10,4
Préposées aux bénéficiaires	38 652	39 143	39 513	39 833	39 490	2,2
Nombre pour 1 000 habitants[3]	13,58	13,69	13,76	13,85	13,80	1,6

1. Le nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel) et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC).
2. Les données sont présentées sur la base des années financières (1er avril au 31 mars).
3. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population au 1er juillet de chaque année financière.

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère de la Santé et des Services sociaux, 2016.

9. Éducation

9.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (Direction générale de l'enseignement collégial)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial[1]. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les cinq dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2005 à 2009.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 479 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2009 dans l'ensemble des établissements de la région de la Côte-Nord est de 58,0 %. Ce taux est en baisse par rapport aux taux des cohortes précédentes. Les étudiants des établissements de la Côte-Nord affichent un taux de diplomation aux études collégiales plus bas que celui de l'ensemble du Québec. Au Québec, sur les 57 184 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2009, 63,6 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Durant les cinq années étudiées, les taux de diplomation au Québec présentent une tendance à la baisse.

Tout comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région de la Côte-Nord est systématiquement plus élevé que celui des hommes. L'écart le plus important pour la période observée est constaté pour la cohorte de l'automne 2007 où il s'élève à 15,3 points de pourcentage. Les dernières données montrent cependant une réduction importante de cet écart à 6,3 points de pourcentage, avec un taux de diplomation auprès des étudiantes de 60,9 % contre 54,6 % chez les étudiants de la cohorte de 2009. La diminution de cet écart, qui s'est amorcée avec la cohorte 2008, est occasionnée par une diminution importante du taux de diplomation chez les femmes.

Des 228 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC de type préuniversitaire à l'automne 2009, 68,0 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux de diplomation auprès des 121 nouveaux inscrits au collégial dans un programme de DEC technique à la même année est plus faible, soit 65,3 %. Habituellement, le nombre de nouveaux inscrits au collégial dans un cheminement en accueil ou transition est beaucoup moins important que celui dans les programmes de DEC préuniversitaire ou technique. Ils sont cependant plus nombreux que les étudiants au DEC technique en 2008 (132 inscrits) et en 2009 (130 inscrits). Les étudiants dans un cheminement en accueil ou transition sont généralement ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres types de programmes de DEC (33,8 % pour la cohorte de 2009). Pour les étudiants inscrits dans cette région dans un DEC technique, les taux de diplomation des femmes peuvent être plus faibles que ceux des hommes, contrairement à la tendance observée pour l'ensemble du Québec.

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

Par ailleurs, parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2009, dans les établissements de la région de la Côte-Nord, 9,6 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (58,0 %) ainsi que ceux ayant obtenu un DEP (9,6 %) porte à 67,6 % le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle de l'ensemble du Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2009 est de 70,2 % (63,6 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 6,6 %, un DEP).

Tableau 9.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC) enregistré deux ans après la durée prévue des études collégiales selon le type de programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe, Côte-Nord, cohortes de nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2005 à 2009

	2005	2006	2007	2008	2009
			%		
Préuniversitaire	**69,6**	**69,0**	**73,5**	**68,1**	**68,0**
Hommes	60,2	55,4	62,3	58,9	64,1
Femmes	76,7	76,1	80,3	73,4	70,6
Technique	**64,0**	**70,0**	**58,3**	**57,9**	**65,3**
Hommes	63,5	77,1	55,0	66,0	67,7
Femmes	64,5	64,5	61,2	50,9	62,7
Accueil ou transition	**47,6**	**33,3**	**52,6**	**40,9**	**33,8**
Hommes	40,0	32,7	45,8	40,7	28,1
Femmes	57,1	34,8	59,6	41,0	39,4
Ensemble des programmes	**64,3**	**62,6**	**64,3**	**58,5**	**58,0**
Hommes	**57,1**	**54,6**	**55,7**	**55,7**	**54,6**
Femmes	**70,4**	**68,7**	**71,0**	**60,4**	**60,9**

Note : Les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec sont exclues.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

9.2 Nombre de diplômés au baccalauréat

par Marc-André Gauthier, Direction des statistiques sociodémographiques

Note méthodologique

Le nombre de diplômés au baccalauréat au Québec provient des données administratives du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Les bacheliers correspondent aux nouveaux titulaires d'un diplôme d'études universitaires du baccalauréat ayant obtenu leur diplôme au cours de l'année mentionnée. Les bacheliers du baccalauréat professionnel (médecine, art dentaire, etc.) sont inclus dans cet univers. Les bacheliers sont classés selon la région administrative de résidence déclarée au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ). En raison de cette approche, la couverture du nombre de bacheliers n'est pas complète, ainsi on attribue une région à près de huit bacheliers sur dix.

Les domaines d'études au baccalauréat se répartissent en quatre catégories : sciences de la santé, sciences pures et appliquées, sciences sociales et humaines et études plurisectorielles. Toutefois, si la personne cumule plus d'un domaine pendant sa formation, le domaine d'études est indéterminé. Précisons que cette dernière catégorie n'est pas présentée dans le tableau, mais elle est incluse dans le total.

Enfin, certaines révisions mineures ont été apportées aux données antérieures. Par conséquent, les données historiques présentées dans cette section prévalent sur celles diffusées dans l'édition 2015. Pour obtenir de plus amples précisions sur la source de données et ses limites et pour consulter l'analyse comparative du nombre de diplômés au baccalauréat entre les régions, veuillez vous référer au chapitre Éducation dans le *Panorama des régions du Québec, Édition 2016*.

Évolution du nombre de nouveaux bacheliers

En 2013, parmi les 29 117 nouveaux diplômés du baccalauréat au Québec, 278 bacheliers proviennent de la région de la Côte-Nord (tableau 9.2.1). Au cours de la période 2008 à 2013, la région de la Côte-Nord voit le nombre de bacheliers augmenter faiblement à un taux annuel moyen de 0,7 % (passant de 268 à 278), alors qu'au Québec l'effectif a crû à un taux annuel de 2,4 %. Sur une base annuelle, le nombre de diplômés fluctue comme on le constate dans la plupart des régions. Parallèlement à la forte hausse observée au Québec en 2013 (+ 12,6 %) par rapport à 2012, la région de la Côte-Nord connaît aussi une hausse importante de la diplomation (+ 7,8 %).

Tableau 9.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ) et selon le sexe, Côte-Nord et ensemble du Québec, 2008-2013

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Variation 2013/2012	Taux de croissance annuel moyen 2013/2008	Part de diplômés en 2013
			n					%	
Côte-Nord	**268**	**313**	**274**	**286**	**258**	**278**	**7,8**	**0,7**	**100,0**
Hommes	98	111	76	102	71	98	38,0	0,0	35,3
Femmes	170	202	198	184	187	180	– 3,7	1,1	64,7
Ensemble du Québec	**25 808**	**25 927**	**26 123**	**26 558**	**25 852**	**29 117**	**12,6**	**2,4**	**100,0**
Hommes	9 934	9 852	9 740	10 134	9 826	11 227	14,3	2,5	38,6
Femmes	15 874	16 075	16 383	16 424	16 026	17 890	11,6	2,4	61,4

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016.

La majorité des nouveaux diplômés sont des femmes, une tendance qui s'observe déjà depuis quelques années dans l'ensemble des régions du Québec. Dans la région de la Côte-Nord, la proportion de nouveaux titulaires féminins d'un baccalauréat en 2013 est de 64,7 %. Sur toute la période observée, cette proportion est demeurée supérieure à celle du Québec. Entre 2008 et 2013, la région de la Côte-Nord enregistre une faible augmentation du nombre de femmes diplômées, l'effectif féminin passant de 170 à 180. Du côté des hommes, on observe une forte augmentation entre 2012 et 2013 (+ 38,0 %), ce qui ramène le nombre de nouveaux diplômés à un niveau équivalent à celui de 2008.

Les domaines d'études au baccalauréat

Toutes régions confondues, le domaine d'études le plus populaire est celui des sciences sociales et humaines. Dans la région de la Côte-Nord, cette proportion de diplômés est légèrement moindre que celle du Québec en 2013 (64,4 % c. 66,0 %) (tableau 9.2.2). À l'image de l'ensemble du Québec, les diplômés des sciences pures et appliquées constituent le second groupe en importance, ces derniers représentant 21,6 % des nouveaux diplômés.)

Tableau 9.2.2

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ), le sexe et le domaine d'études[2], Côte-Nord, 2008-2013

	Domaine d'études				Total
	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Sciences sociales et humaines	Études plurisectorielles	
	%				n
Les deux sexes					
2008	12,7	18,3	63,4	5,6	268
2009	12,8	19,2	64,9	3,2	313
2010	13,5	13,5	70,1	2,9	274
2011	18,2	14,7	64,0	3,1	286
2012	16,3	14,7	63,2	5,8	258
2013	11,5	21,6	64,4	2,5	278
Hommes					
2008	5,1	36,7	53,1	5,1	98
2009	7,2	39,6	52,3	—	111
2010	6,6	34,2	59,2	—	76
2011	6,9	30,4	57,8	4,9	102
2012	8,5	39,4	49,3	—	71
2013	7,1	39,8	51,0	—	98
Femmes					
2008	17,1	7,6	69,4	5,9	170
2009	15,8	7,9	71,8	4,5	202
2010	16,2	5,6	74,2	4,0	198
2011	24,5	6,0	67,4	—	184
2012	19,3	5,3	68,4	7,0	187
2013	13,9	11,7	71,7	2,8	180

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant les diplômes indéterminés.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016.

À l'échelle du Québec et des régions, les femmes comme les hommes obtiennent en plus grand nombre leurs diplômes du domaine des sciences sociales et humaines. Ainsi, pour la région de la Côte-Nord en 2013, la proportion est de 71,7 % chez les femmes et de 51,0 % chez les hommes. À l'instar de ce qui est observé dans l'ensemble du Québec, les femmes tendent à privilégier les sciences de la santé par rapport aux hommes (13,9 % f c. 7,1 % h) alors qu'inversement, les hommes sont proportionnellement plus nombreux à réaliser leurs études de premier cycle universitaire dans le domaine des sciences pures et appliquées (11,7 % f c. 39,8 % h).

L'université de diplomation[1]

Les nouveaux bacheliers de la région de la Côte-Nord obtiennent principalement leur diplôme de quatre universités en 2013 (tableau 9.2.3) : l'Université Laval (33,8 %), l'Université du Québec à Chicoutimi (19,4 %), l'Université de Sherbrooke (9,7 %) et l'Université du Québec à Rimouski (8,3 %). Parmi les autres institutions d'enseignement les plus souvent fréquentées, notons que l'Université de Montréal décerne les diplômes à 7,2 % des bacheliers de la région.

Tableau 9.2.3

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ) et l'université de diplomation, Côte-Nord, 2008-2013

		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Université Laval	%	32,8	33,2	29,6	31,8	32,9	33,8
Université de Montréal	%	10,8	7,7	7,3	6,3	5,0	7,2
École des hautes études commerciales de Montréal	%	—	1,9	1,8	—	—	—
École Polytechnique de Montréal	%	—	1,9	—	—	—	—
Université de Sherbrooke	%	10,4	9,6	9,1	8,4	11,6	9,7
Université du Québec à Montréal	%	6,0	8,0	8,0	4,5	4,3	6,1
Université du Québec à Trois-Rivières	%	5,6	3,5	4,4	8,0	4,7	6,1
Université du Québec à Chicoutimi	%	11,2	13,7	19,7	17,1	22,5	19,4
Université du Québec à Rimouski	%	7,5	10,9	7,7	12,2	8,1	8,3
Université du Québec en Outaouais	%	—	—	—	—	—	—
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	%	—	—	—	—	—	—
École de technologie supérieure	%	4,1	2,9	1,8	2,4	1,2	—
Télé-université	%	—	—	—	—	2,3	—
Université McGill	%	1,9	1,9	1,8	3,1	—	2,2
Université Concordia	%	2,6	2,9	3,3	—	3,9	—
Université Bishop's	%	2,6	—	2,6	2,1	—	2,2
Total	**n**	**268**	**313**	**274**	**286**	**258**	**278**

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016

1. Rappelons que les données concernent uniquement les diplômés résidant au Québec au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes. Aussi, seuls les diplômés d'universités québécoises sont inclus.

10. Culture et communications

par Gaëtane Dubé, Observatoire de la culture et des communications du Québec

En 2014, la région de la Côte-Nord regroupe sur son territoire 18 salles de spectacles, une vingtaine d'institutions muséales[1], 8 librairies et 7 écrans répartis dans 2 cinémas. En pondérant la taille de sa population[2], cette région compte 84,1 établissements culturels par 100 000 habitants, soit un nombre supérieur à celui déterminé pour l'ensemble du Québec (31,3). L'infrastructure culturelle de cette région est supérieure au nombre établi pour l'ensemble du Québec en ce qui a trait aux salles de spectacles (18,9 établissements par 100 000 habitants comparativement à 7,8), aux institutions muséales (21 établissements par 100 000 habitants comparativement à 5,3) et aux librairies (8,4 établissements par 100 000 habitants comparativement à 4,2). Par contre, le nombre d'écrans de cinéma est inférieur à celui établi pour l'ensemble du Québec (7,4 écrans par 100 000 habitants comparativement à 8,9).

Tableau 10.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Côte-Nord, 2013 et 2014

	Établissements		Ratio région/ Québec	Région	Ensemble du Québec
	2013	2014	2014	2014	
	n		%	Nombre d'établissements[1] par 100 000 habitants	
Salles de spectacles	24	18	2,8	18,9	7,8
Institutions muséales[2]	21	20	4,6	21,0	5,3
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	8	5	1,4	5,3	4,4
Bibliothèques publiques affiliées : points de services	28	27	3,9	28,4	8,4
Librairies	8	8	2,3	8,4	4,2
Cinémas et ciné-parcs	2	2	2,0	2,1	1,2
Écrans	7	7	1,0	7,4	8,9

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.
2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Les statistiques relatives aux activités culturelles montrent qu'en 2014 la fréquentation des spectacles payants en arts de la scène (774 entrées par 1 000 habitants) est similaire à celle de 2013. Par contre, la fréquentation des institutions muséales[3] (968 entrées par 1 000 habitants) est meilleure qu'en 2013.

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'Observatoire de la culture et des communications.
2. Parce que la taille de la population de la région de la Côte-Nord est inférieure à 100 000 habitants (95 155 en 2014), celle-ci a été pondérée pour faciliter la comparaison avec les autres régions.
3. Incluant les entrées des institutions muséales des régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Tableau 10.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Côte-Nord et ensemble du Québec, 2013 et 2014

	Unité	Volume d'activité	Volume d'activité par 1 000 habitants				Ratio région/Qc (%)
			Côte-Nord		Ensemble du Québec		
		2014	2013	2014	2013	2014	2014
Spectacles payants en arts de la scène							
Représentations	n	316	3,0	3,3	2,1	2,1	1,8
Entrées	n	73 681	775,5	774,3	818,2	827,6	1,1
Assistance des cinémas							
Entrées	n	x	x	x	2 594,8	2 295,9	...
Fréquentation des institutions muséales							
Entrées[1]	n	135 041	809,0	968,3	1 740,4	1 676,9	1,0
Ventes de livres par les librairies							
Ventes de livres neufs[2]	$	1 832 126	16 859,8	13 136,4	54 227,5	48 414,1	0,5

1. Elles incluent les entrées des institutions muséales des régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.
2. Elles incluent les ventes des librairies des régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 10.1

Nombre d'établissements culturels* par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2014

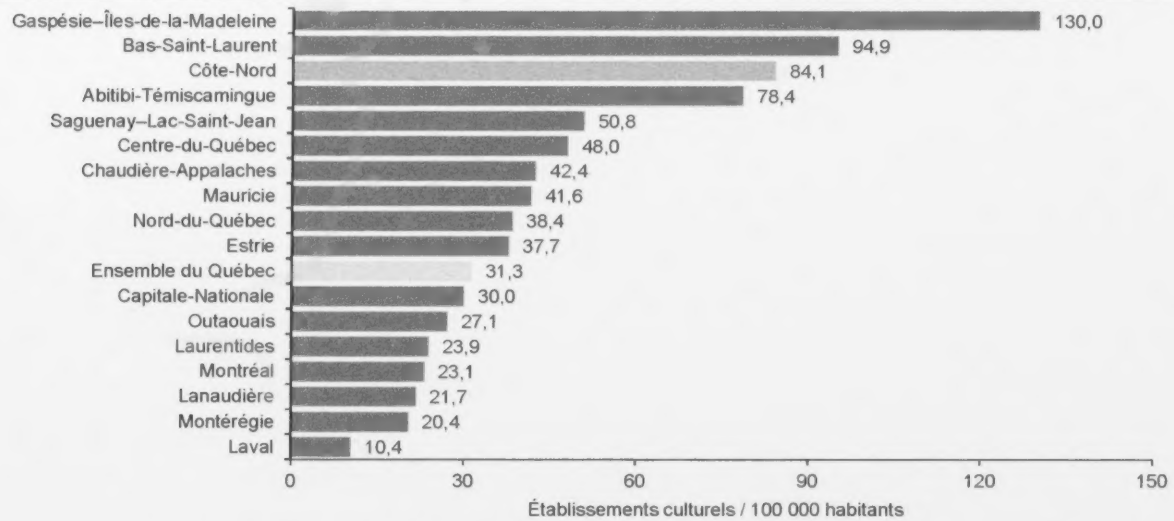

* Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les points de services de bibliothèques publiques autonomes et de bibliothèques affiliées, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

AIRES PROTÉGÉES

Aires protégées
Une aire protégée est un territoire, en milieu terrestre ou aquatique, géographiquement délimité, dont l'encadrement juridique et l'administration visent spécifiquement à assurer la protection et le maintien de la diversité biologique et des ressources naturelles et culturelles associées (Source : Loi sur la conservation du patrimoine naturel). Au Québec, ces territoires sont réglementés et gérés en fonction de trente désignations différentes reconnues au Registre des aires protégées.

Réserve de biodiversité
Une réserve de biodiversité est une aire constituée dans le but de favoriser le maintien de la biodiversité. Sont notamment visées les aires constituées pour préserver un monument naturel — une formation physique ou un groupe de telle formation — et celles constituées dans le but d'assurer la représentativité de la diversité biologique des différentes régions naturelles du Québec. Les réserves de biodiversité projetées sont créées dans le but de mettre en réserve un territoire en lui accordant un statut provisoire de protection. Un plan de conservation est établi et la mise en réserve initiale d'un tel territoire est généralement de quatre ans. Dans ces territoires, sont interdites notamment les activités d'exploitation minière, gazière, pétrolière, forestière, les forces hydrauliques et toute production commerciale ou industrielle d'énergie.

Refuge biologique
Le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs peut désigner des aires forestières à titre de refuges biologiques dans le but de protéger certaines forêts mûres ou surannées représentatives du patrimoine forestier du Québec et de favoriser le maintien de la diversité biologique qu'on peut retrouver à l'intérieur de ces forêts. À cette fin, il délimite et répartit, sur le territoire forestier du domaine de l'État, des refuges biologiques qu'il gère de manière à assurer la pérennité de leur protection. Ces refuges sont définis et indiqués au plan d'affectation des terres prévu par la Loi sur les terres du domaine de l'État (chapitre T-8.1).

Réserve aquatique
Une réserve aquatique est une aire, principalement composée d'eau douce, d'eau salée ou saumâtre, constituée aux fins de protéger un plan ou un cours d'eau, ou une portion de ceux-ci, y compris les milieux humides associés, en raison de la valeur exceptionnelle qu'il présente du point de vue scientifique de la biodiversité ou pour la conservation de la diversité de ses biocénoses ou de ses biotopes. Les réserves aquatiques projetées sont créées dans le but de mettre en réserve un territoire en lui accordant un statut provisoire de protection. Un plan de conservation est établi et la mise en réserve initiale d'un tel territoire est généralement de quatre ans. Dans ces territoires, sont interdites notamment les activités d'exploitation minière, gazière, pétrolière, forestière, les forces hydrauliques et toute production commerciale ou industrielle d'énergie.

Habitat faunique
Un habitat faunique est constitué d'habitats situés sur des terres du domaine de l'État qui rencontrent les caractéristiques ou les conditions suivantes et qui sont identifiés par un plan dressé par le ministre responsable de la faune : une aire de concentration d'oiseaux aquatiques; une aire de confinement du cerf de Virginie; une aire de fréquentation du caribou au sud du 52e parallèle; une aire de mise bas du caribou au nord du 52e parallèle; une falaise habitée par une colonie d'oiseaux; un habitat d'une espèce faunique menacée ou vulnérable; un habitat du poisson; un habitat du rat musqué; une héronnière; une île ou une presqu'île habitée par une colonie d'oiseaux; une vasière.

Parc marin
Le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent a la particularité d'être géré conjointement par les gouvernements du Canada et du Québec, en association avec les intervenants du milieu. Il fait partie du réseau des aires marines nationales de conservation géré par Parcs Canada et du réseau des parcs nationaux du Québec sous la responsabilité de Parcs Québec. Les aires marines nationales de conservation, ou AMNC, contiennent une ou plusieurs aires centrales très protégées, entourées de zones tampons à utilisations multiples faisant l'objet d'une gestion coopérative. Le fond marin et la colonne d'eau, incluant les espèces qui y habitent, sont compris dans les AMNC. Dans les régions côtières, les terres humides, les estuaires, les îles et d'autres terres côtières peuvent aussi être incluses.

DÉMOGRAPHIE

Âge médian
Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Âge moyen
Somme des âges des personnes composant une population rapportée à l'effectif total.

Taux d'accroissement annuel moyen
Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE

Mesure du faible revenu
Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Taux de faible revenu des familles
Il correspond au nombre de familles à faible revenu divisé par le nombre total de familles.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur
Personne disponible pour travailler, qui est sans emploi et qui se cherche activement un emploi.

Emploi
Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles absentes de leur travail, mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

Population active
Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, en emploi ou en chômage.

Taux d'activité
Nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux d'emploi
Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux de chômage
Nombre de personnes au chômage exprimé en pourcentage de la population active.

Déclarants
Personnes de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus (formulaire TP-1) à Revenu Québec, qui étaient vivantes à la fin de l'année d'imposition et qui avaient inscrites sur le formulaire TP-1 une adresse de correspondance située au Québec. La presque totalité des adresses inscrites dans les déclarations de revenus correspondent à l'adresse de résidence du particulier au moment où celle-ci a été produite.

Taux de travailleurs
Nombre de travailleurs, exprimé en pourcentage du nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Nombre de travailleurs
Il correspond au nombre de salariés et de travailleurs autonomes, lesquels sont estimés en fonction des montants déclarés à Revenu Québec au titre de revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi, d'aide financière de dernier recours et de retraite. Plus précisément, un travailleur est une unité de décompte qui correspond à la part qu'occupent les revenus d'emploi et d'entreprise déclarés par un particulier sur la somme de ses revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi ajustés, d'aide financière de dernier recours et de retraite.

Revenu d'emploi médian
Il représente la valeur centrale, exprimée en dollars, séparant en deux parties égales un groupe donné de déclarants ayant des revenus d'emploi; la première partie regroupe les déclarants ayant un revenu inférieur à la médiane, et la seconde, les déclarants ayant un revenu supérieur à la médiane.

Le revenu d'emploi, tel que défini par l'Institut, comprend les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les corrections des revenus d'emploi, les autres revenus d'emploi, les prestations d'assurance salaire, les prestations du Programme de protection des salariés, les prestations du Régime québécois d'assurance parentale ainsi que les revenus nets des entreprises individuelles, y compris les revenus provenant d'une société de personnes. Sont soustraites du revenu d'emploi les dépenses et déductions liées à l'emploi.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique
Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut
Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation
Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Dans certains cas, le quotient de localisation correspond à la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction de la population du Québec dans la même région. Il s'agit des industries dont les biens ou services sont essentiellement achetés par les ménages pour consommation ou par d'autres industries comme intrants intermédiaires dans la production de biens de consommation.

Revenu disponible
Somme de tous les revenus reçus par les résidents d'un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux sociétés financières, aux ISBLSM, ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale. Les transferts sociaux en nature ne sont pas considérés dans le revenu disponible.

Revenu disponible par habitant
Il correspond au revenu disponible d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire
Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés
Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net
Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété
Il s'obtient en soustrayant le revenu de la propriété payé du revenu de la propriété reçu. Sont considérés dans les revenus de la propriété reçus les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital y sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques
Paiements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.Transferts courants des non-résidents

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM
Transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ménages des ISBLSM.

Transferts courants aux non-résidents
Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants des non-résidents
Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants aux ISBLSM
Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques
Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

Transferts courants aux sociétés financières
Contributions des employeurs et des employés à un régime de retraite à cotisations déterminées ou à prestations déterminées.

Transferts courants des sociétés financières
Prestations reçues d'un régime de retraite à cotisations déterminées ou à prestations déterminées.

INVESTISSEMENTS ET PERMIS DE BÂTIR

Investissements
Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines, d'outils et d'équipements neufs. Elles excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés). Les dépenses en immobilisation excluent les constructions résidentielles, les logiciels et la prospection pétrolière, minière et gazière.

Investissements du secteur public
Il s'agit de dépenses en immobilisation des administrations, entreprises et organismes publics fédéraux, provinciaux et locaux. Par ailleurs, le secteur public inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux publics.

Permis de bâtir
Délivrés par les municipalités, les permis de bâtir octroient le droit de construire ou de rénover. Les permis sont délivrés pour des travaux de construction de nouveaux bâtiments, de transformation de logement (gain ou perte d'unités de logement), d'addition, c'est-à-dire d'ajout structurel à un bâtiment existant (garage, piscine, abri, etc.) et de rénovations qui améliorent ou modifient une structure ou un bâtiment existant (fondation, transformation de vocation du bâtiment, chauffage, ascenseurs, etc.). Les travaux de réparation (peinture, réfection de plancher, de toiture, etc.) pour lesquels aucun permis n'est requis et les travaux de génie (barrages, routes, oléoducs, etc.) ne sont pas inclus dans la valeur des permis de bâtir. Également, les permis de bâtir ne nous renseignent pas sur la durée de construction ni sur le moment où le droit de construire sera exercé.

Construction résidentielle
Elle comprend tout bâtiment destiné à l'occupation privée sur une base permanente ou non. Les logements sont regroupés sous les types suivants : logements unifamiliaux, mobiles, chalets, jumelés, en rangée et appartements.

Construction industrielle
Elle englobe tout bâtiment destiné à la fabrication ou à la transformation de produits, au transport, aux communications et aux autres services d'utilité publique, à l'agriculture, à la sylviculture ainsi qu'à l'exploitation minière.

Construction commerciale
Elle comprend tout bâtiment destiné à abriter des activités se rattachant au secteur tertiaire. Par exemple : magasins, entrepôts, garages, immeubles de bureaux, théâtres, hôtels, salons funéraires, salons de beauté.

Construction institutionnelle
Elle comprend les dépenses faites par les collectivités et les administrations publiques pour la construction d'immeubles ou de bâtiments; par exemple, écoles, universités, hôpitaux, cliniques, églises, résidences pour personnes âgées.

Nombre d'unités de logement
Il correspond au nombre de logements indépendants créés lors d'une construction ou d'une transformation de logements. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures ou de bâtiments; ainsi, un immeuble à logements contient plusieurs unités de logement. Il faut éviter de mettre en relation le nombre d'unités de logement avec la valeur des permis de bâtir des constructions résidentielles, car cette dernière inclut des transformations avec pertes d'unités de logement, les additions et les rénovations qui n'ont aucun impact sur le nombre d'unités de logement.

MINES

Investissement minier
L'investissement minier comprend les dépenses en travaux pour l'aménagement d'un site minier et pour le renouvellement des réserves de minerai. Les dépenses pour la construction d'infrastructures et l'acquisition d'équipement et de machinerie liés au complexe minier sont incluses. L'investissement minier comprend aussi l'ensemble des dépenses en travaux d'exploration et de mise en valeur d'un gîte minéral.

Production minérale
La production minérale provient de mines ainsi que de sites d'extraction de substances minérales de surface (carrières, sablières et tourbières). De plus, les fonderies et affineries situées au Québec produisent des substances accessoires lors du processus de traitement du minerai.

Effectif minier
Les données sur l'emploi portent sur les mines et les sites d'extraction de substances minérales de surface (carrières, sablières et tourbières) ainsi que sur les compagnies de forage carottier, les usines de première transformation des métaux et les usines de fabrication de produits minéraux non métalliques actives au Québec. Les données d'emploi incluent tous les employés d'un établissement minier, dont le personnel d'administration. Elles excluent les sociétés d'exploration minière et les mines n'ayant déclaré aucune livraison au cours de l'année de l'enquête. Le nombre d'emplois est estimé à partir des heures payées déclarées par chacune des sociétés lors du Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières. Pour des raisons statistiques, chaque emploi équivaut à un employé à temps plein, dont les heures payées déclarées se situent entre 40 et 60 par semaine. En raison des arrondissements, certains emplois peuvent cependant correspondre à moins de 40 heures/semaine.

SANTÉ

Médecin omnipraticien
Les omnipraticiens sont des médecins inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec qui ont terminé leur formation de base et obtenu leur permis d'exercice après deux années de résidence en médecine familiale (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Médecin spécialiste
Les spécialistes sont des médecins qui ont terminé au moins quatre années de résidence et qui sont inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec comme spécialistes certifiés. Lorsqu'un médecin compte plus d'une spécialité, seule est retenue celle qui constitue son principal champ d'activité au 31 décembre de l'année de publication des statistiques annuelles (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Infirmière
L'infirmière détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de trois ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne et infirmière praticienne
L'infirmière clinicienne détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers. L'infirmière praticienne détient un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Les infirmières cliniciennes et les infirmières praticiennes doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire
L'infirmière auxiliaire détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires
La préposée aux bénéficiaires détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC ET AEC)
Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)
Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisi. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science à la suite d'une recommandation des collèges.

Attestation d'études collégiales (AEC)
Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial
Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.
Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1 800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Salles de spectacles
Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'Enquête sur la fréquentation des spectacles de l'Institut de la statistique du Québec.

Institutions muséales
Elles regroupent les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Points de services d'une bibliothèque publique autonome
Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affilié à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Bibliothèque publique affiliée
Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Spectacle payant en arts de la scène
Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Coup d'oeil sur la Côte-Nord

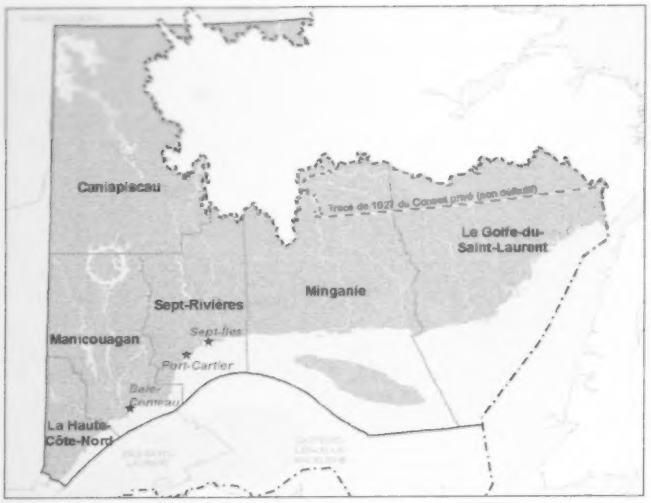

Superficie en terre ferme (2013) : 236 502 km²
Population (2015ᵖ) : 93 932 habitants
Densité de population : 0,4 hab./km²

Principales municipalités et population (2015ᵖ) :

- Sept-Îles 25 671 habitants
- Baie-Comeau 21 658 habitants
- Port-Cartier 6 640 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz
- Pêche, chasse et piégeage
- Première transformation des métaux

Tableau comparatif des régions administratives du Québec et des MRC de la Côte-Nord

	Population au 1er juillet		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans[2]	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant[2]		Taux de faible revenu des familles[2]
	2015ᵖ	TAAM[1] 2011-2015	2015ᵖ	2014ᵖ	2014ᵉ	Var. 14/13	2014ᵖ	Var. 14/13	2013
	n	pour 1 000	%	%	$/hab.	%	$/hab.	%	%
Bas-Saint-Laurent	199 577	– 2,0	8,0	70,2	33 745	0,9	23 317	0,6	5,1
Saguenay–Lac-Saint-Jean	277 209	0,0	8,3	70,7	37 225	1,7	24 483	0,5	5,1
Capitale-Nationale	737 455	9,2	4,7	78,6	46 773	0,3	27 219	1,3	4,8
Mauricie	266 907	1,3	7,9	68,9	31 850	1,9	23 555	1,0	8,0
Estrie	322 099	6,7	6,5	74,4	33 612	1,2	24 443	1,3	7,2
Montréal	999 795	10,7	10,5	74,7	59 821	1,9	26 481	2,4	14,7
Outaouais	385 579	7,7	7,4	76,1	30 722	1,4	25 202	– 0,6	7,9
Abitibi-Témiscamingue	147 700	1,7	7,0	74,6	46 950	1,6	26 451	0,2	5,8
Côte-Nord	93 932	– 4,6	9,8[3]	72,0	75 279	– 2,7	26 917	– 0,1	7,5
La Haute-Côte-Nord	11 187	– 9,2	..	64,7	..	..	23 509	1,6	5,0
Manicouagan	31 611	– 5,7	..	70,6	..	..	25 031	– 3,0	6,9
Sept-Rivières	35 466	– 1,1	..	76,3	..	..	29 052	1,5	7,1
Caniapiscau	4 173	– 7,4	..	85,2	..	..	34 725	– 0,1	9,6
Minganie	6 588	– 2,5	..	67,7	..	..	28 248	– 1,0	9,4
Le Golfe-du-Saint-Laurent	4 907	– 12,6	..	61,3	..	..	22 852	2,6	16,2
Nord-du-Québec	44 769	9,9	9,8[3]	79,8	86 619	11,5	23 628	1,9	15,2
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	91 786	– 7,2	14,7	60,3	31 100	7,2	23 324	1,2	7,5
Chaudière-Appalaches	421 832	4,4	5,0	78,7	35 692	2,7	25 218	1,8	3,8
Laval	425 225	11,5	8,0	79,8	32 723	1,4	25 952	0,9	7,5
Lanaudière	496 086	9,8	8,4	76,0	24 498	2,5	25 420	1,2	6,7
Laurentides	592 683	11,2	6,1	76,4	30 847	– 0,1	26 809	1,5	6,4
Montérégie	1 520 094	8,5	5,9	78,6	33 847	1,3	27 246	1,7	6,8
Centre-du-Québec	240 872	4,9	6,7	74,6	36 619	1,1	23 614	0,6	6,6
Ensemble du Québec	**8 263 600**	**7,9**	**7,6**	**75,9**	**41 482**	**1,5**	**26 046**	**1,5**	**8,2**

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2015 ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision à la suite du recensement de 2016. Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions au cours de cette période. Voir l'encadré du chapitre *Démographie*. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1er juillet 2015.
2. Selon le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
3. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui pour le Québec de demain

Côte-Nord

Superficie en terre ferme (2013)	236 502 km²
Population totale (2015[p])	93 932 hab.
Densité de population	0,4 hab./km²
Part de la superficie en aires protégées (2016)	7,1 %
Taux de faible revenu des familles (2013)	7,5 %
Emploi (2015)[1]	50,6 k
Taux d'activité (2015)[1]	61,0 %
Taux d'emploi (2015)[1]	55,1 %
Taux de chômage (2015)[1]	9,8 %
PIB aux prix de base par habitant (2014[p])	75 279 $
Revenu disponible par habitant (2014)	26 917 $
Dépenses en immobilisation (2015)	2 291 M$
Investissement minier (2015)	580 M$
Livraisons minérales (2015)	1 345 M$
Nombre de médecins pour 1 000 habitants (2014)	2,51
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2009)	58,0 %

1. Comprenant la Côte-Nord et le Nord-du-Québec.

Institut de la statistique Québec